



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
**MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT  
 ET MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
 DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**  
 SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL (SONES)

**PROGRAMME  
 DE SECURISATION  
 DE L'ALIMENTATION  
 EN EAU POTABLE  
 DE L'UNIVERSITE  
 GASTON BERGER  
 DE SAINT-LOUIS**

**Lancement des  
 travaux par le  
 Ministre  
 de l'Hydraulique et  
 de l'Assainissement,  
 M. Mansour FAYE**

**Vendredi 21 décembre 2018,  
 à l'UGB de Saint-Louis**

**PAGE 7**

# le soleil

JEUDI 20 DECEMBRE 2018 47<sup>ÈME</sup> ANNÉE N°14569 ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS [www.lesoleil.sn](http://www.lesoleil.sn)

## VISITE DE MACKY SALL A TUNIS

# Six accords de coopération signés

P. 2



INFRASTRUCTURES ROUTIERES  
**L'autoroute Ila  
 Touba inaugurée  
 aujourd'hui** P. 9

HOPITAL D'ENFANTS ALBERT ROYER  
**Des siamoises  
 séparées avec  
 succès** P. 5

CONSEIL CONSTITUTIONNEL  
**Deux nouveaux  
 juges prêtent  
 serment** P. 3

**Un air de Teranga sur Conakry**

À partir de **190 000 FTTC** Aller-Retour

**2x23Kg**

**AIR SENEGAL**

Agences de voyage

VISITE DU PRESIDENT MACKY SALL EN TUNISIE

## Six accords de coopération signés

Dakar et Tunis veulent donner un nouveau souffle à leur coopération bilatérale. Ainsi, les deux pays ont signé six accords de coopération avant-hier, lors de la visite officielle que le président de la République, Macky Sall, a effectuée en Tunisie, à l'invitation de son homologue, Béji Caïd Essebsi.



Le Président Macky Sall et son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi.

Le Sénégal et la Tunisie ont signé, hier, six accords de coopération dans les domaines de l'éducation, de la poste, des technologies de l'information et de la communication, de l'économie numérique et de la culture. C'était lors de la visite du président de la République, Macky Sall à Tunis.

Ces accords s'ajoutent aux 67 autres accords qui ont régi jusqu'ici les relations bilatérales entre Dakar et Tunis, a déclaré Béji Caïd Essebsi lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue sénégalais mardi soir au Palais de Carthage.

Arrivé mardi soir en terre tunisienne, Macky Sall, à la tête d'une importante délégation de ministres et de hauts responsables, a été accueilli par son homologue. Il a indiqué que sa visite en Tunisie, la deuxième depuis son accession au pouvoir en mars 2012, s'inscrit dans la

continuité des relations séculaires établies entre les deux pays. Le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'actualiser le cadre juridique régissant la coopération Tunisie-Sénégal et de développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Béji Caïd Essebsi a souligné que les deux Etats veulent donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale. «Les relations tuniso-sénégalaises devraient se développer davantage au service des deux pays», a plaidé le chef de l'Etat tunisien. Nos deux Etats œuvreront à booster leur économie, tout en instaurant, sur des bases solides et pérennes, une vraie démocratie », a-t-il ajouté.

Les deux Présidents ont eu un entretien consacré notamment à l'examen de la coopération bilatérale et les moyens de la développer. L'entretien a également porté sur des questions régio-

nales et internationales d'intérêt commun. Il s'agit de promouvoir les différents volets de la coopération bilatérale à travers l'exploitation des opportunités de partenariat offertes et de consacrer la vocation africaine de la Tunisie et son aspiration à s'ouvrir davantage sur le continent africain, indique-t-on de même source.

Les deux chefs d'Etat ont convenu de la tenue, en 2019, de la 9e session de la commission mixte tuniso-sénégalaise et de tirer le meilleur profit des opportunités offertes notamment dans le domaine de l'investissement et des échanges commerciaux. Le chef de l'Etat a aussi eu un entretien avec le président de l'Assemblée des représentants du peuple (Arp), Mohamed Ennaceur, hier, au Palais du Bardo.

**Babacar DIONE (avec l'Agence Tunis Afrique Presse, Tap)**

CENTRE INDEPENDANT DE RECHERCHES ET D'INITIATIVES POUR LE DIALOGUE

## Le «Prix Macky Sall pour le Dialogue en Afrique» ne sera pas décerné cette année

Le Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue (Cirid) ne décernera pas, cette année, le prix Macky Sall pour le dialogue en Afrique qu'il a initié «pour encourager l'esprit et les initiatives de dialogue sur le continent».

L'annonce a été faite dans un communiqué publié dont copie nous est parvenue. «Pour l'édition 2018, les différentes missions menées par le Cirid dans les six régions d'Afrique (y com-

pris sa diaspora) n'ont pas permis d'identifier un récipiendaire. Ainsi, le jury a-t-il estimé qu'il n'y avait pas de candidat susceptible d'être récompensé cette année», souligne le texte cosigné par Joël Hakizimana, secrétaire permanent du Cirid et El-Hadji Malick Mbaye, représentant régional en Afrique de l'Ouest et du centre.

Institution basée à Genève et bénéficiant d'un statut consultatif auprès des Nations unies,

le Cirid a créé ce prix en juin 2016. En 2017, il a été remporté par le Mogho Naba du Burkina Faso, Empereur des Mossis, pour son rôle éminent dans la résolution de la crise politique au Burkina Faso en 2015. Le Prix est doté d'une enveloppe de 50.000 euros. Selon le communiqué, les organes du Cirid poursuivent le travail de prospection et Rendez-vous est pris pour l'édition du Pmsda 2019.

**Babacar DIONE**

DECISION DE LA COUR SUPREME

## La coalition «Taxaawou Sénégal» convoque le rabat d'arrêt

Le verdict de la Cour suprême sur l'affaire de la caisse d'avance de la ville de Dakar, attendu ce 20 décembre, n'empêchera pas à l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, de briguer un mandat présidentiel, selon la coalition «Taxaawou Sénégal, Khalifa Sall».

Le sort politique du leader du «Taxaawou Sénégal, Khalifa Sall», condamné à 5 ans de prison pour escroquerie, est-il suspendu au verdict de la Cour suprême ? Pour ses alliés, la décision prise par la haute juridiction sénégalaise ne peut, en aucun cas, impacter sur ses ambitions présidentielles. Hier, en conférence de presse, ses sympathisants ont confirmé sa candidature dans la mesure où, disent-ils, l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, a rempli toutes les exigences du code électoral et a dépassé le quota du parrainage dans les dif-

férents départements, selon les explications du leader politique Cheikh Bamba Dièye. «Quelle que soit la décision rendue par la Cour suprême, elle est susceptible de faire l'objet d'une requête en rabat d'arrêt, laquelle requête est suspensive de la décision de la Cour suprême, qu'on ne vienne pas nous dire que cette haute juridiction a rendu une décision définitive », a souligné Babacar Thiouye Bâ, mandataire du candidat, Khalifa Sall.

M. Bâ explique que cette requête permet aux juges de la

Cour suprême, réunis en chambre, de corriger une erreur de procédure. «Il faut s'attendre à voir des universitaires et juristes, à la solde du gouvernement, professer le contraire. Mais rien ne peut empêcher à Khalifa Sall de se présenter à la présidentielle. Cette affaire ne fait que commencer», a-t-il fait savoir.

Moussa Tine et Cheikh Bamba Dièye ont dénoncé les stratégies du pouvoir qui cherchent, à leurs yeux, à disqualifier par tous les moyens, un adversaire politique de taille. «Nous sommes en face d'une cabale qui n'a rien à voir avec les principes de l'Etat de droit », a dit Cheikh Bamba Dièye.

**Matel BOCOM**

GROUPE CONSULTATIF DE PARIS

## Les cadres de l'Apr saluent une consécration de la vision du Chef de l'Etat

Les cadres de l'Alliance pour la République estiment que la réaction positive des partenaires techniques et financiers au groupe consultatif de Paris est une énième victoire économique du Sénégal.

Abdoulaye Diouf Sarr et les autres cadres de l'Apr ont indiqué que les engagements obtenus au Groupe consultatif de Paris sont «en réalité la consécration de la vision et du leadership du président de la République, Macky Sall». Pour les cadres républicains, dès 2012, le Président Macky Sall a engagé le Sénégal dans un nouveau paradigme de gouvernance centré, entre autres, sur la lutte contre la gabegie et la prédation, le sens des priorités et la refondation de notre économie. Aussi, «la convergence des cadres républicains rappelle-t-elle, si besoin était, que ces performances historiques sont le résultat de la crédibilité de nos choix économiques, de la soutenabilité de nos engagements, de la transparence dans la gestion de nos ressources nationales mais surtout du caractère inclusif de notre croissance qui est durable». La Ccr informe qu'elle confond dans les félicitations l'ensemble du gouvernement pour son engagement et sa constante mobilisation dans la satisfaction des préoccupations du vaillant peuple sénégalais.



Abdoulaye Diouf Sarr, coordonnateur de la Ccr

«Cette victoire est en définitive celle de tous les patriotes convaincus de la nécessité d'une transformation structurelle des fondements de notre économie telle que déclinée dans le Pse».

Par ailleurs, de l'avis des cadres républicains, la confiance renouvelée des partenaires du Sénégal, traduite par la mobilisation exceptionnelle de ressources au-delà même de nos prévisions, est la preuve de la caution unanime de la vision de Macky Sall par la communauté internationale.

**Amadou DIOP**

## «Senegal 2035» déterminé à accompagner le gouvernement

«Le Sénégal a été crédité de 7.356 milliards de FCfa au Groupe consultatif de Paris, parce que le pays, sous le Président Macky Sall, inspire confiance au regard des performances, sans précédent, qu'enregistre sa gestion tant sur le plan macroéconomique que sur son volontarisme à insuffler un développement structurant», lit-on dans un communiqué du mouvement Sénégal 2035. C'est pourquoi, le Mouvement «Sénégal 2035» félicite vivement le Président Macky Sall. Il estime que son «leadership confirmé a été déterminant dans ce nouveau succès qui en augure d'autres». Le mouvement dirigé par le ministre du Tourisme,

Mame Mbaye Niang réaffirme son engagement, sans faille, à soutenir le Président Sall et «son gouvernement dans cette marche triomphale vers un Sénégal émergent, un Sénégal de tous pour tous». «Nul doute de la même confiance au Président Macky Sall et qu'il la lui renouvelera au soir du 24 février 2019 ; n'en déplaise aux nihilistes qui n'illusionnent qu'eux-mêmes», ajoute le mouvement. Sénégal 2035 en déduit qu'on ne «s'improvise pas chef d'Etat», faisant allusion à la décision de l'opposition de mettre en place une Plateforme opérationnelle de surveillance des élections (Pose).

**B. DIONE**

## Souleymane Ndéné Ndiaye félicite Macky Sall

Souleymane Ndéné Ndiaye, leader de l'Union nationale pour le peuple Unp/Bokk Jëmù adresse ses félicitations au président de la République, suite aux résultats du Sénégal au groupe consultatif de Paris. Ce succès est une «grande prouesse pour notre pays», selon l'Unp qui a publié un communiqué après la réunion de son bureau politique. Selon le texte, Me Souleymane Ndéné Ndiaye exhorte ses militants à continuer le travail sur le terrain



afin d'assurer la réélection de Macky Sall au 1er tour en Février 2019.

**B. DIONE**

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Deux nouveaux juges prêtent serment

Mouhamadou Diawara et Abdoulaye Sylla ont prêté, hier, serment en qualité de nouveaux membres du Conseil constitutionnel. Une occasion saisie par le président, Pape Oumar Sakho, pour rappeler ce qu'on attend d'un juge constitutionnel.

Par **Aly DIOUF** (textes) et **Mbacké BA** (photos)

La loi organique n°2016-23 du 14 juillet 2016 relative au Conseil constitutionnel dispose, en son article 7, que tout membre du Conseil constitutionnel prête serment en jurant «de bien et fidèlement remplir ses fonctions, de les exercer en toute impartialité dans le respect de la Constitution, de garder le secret des délibérations et des votes, de ne prendre aucune position publique et de ne donner aucune consultation à titre privé sur les questions relevant de la compétence du Conseil constitutionnel et de se conduire en tout comme un digne et loyal magistrat».

C'est dans ce sens que MM. Mouhamadou Diawara et Abdoulaye Sylla ont prêté, hier, serment en qualité de nouveaux membres du Conseil constitutionnel. «Malgré son caractère laïc, ce serment conserve, dans notre subconscient collectif, des relents de sacralité car, il s'agit toujours de s'engager devant quelque chose de bien plus grand que soi, en l'occurrence,

le peuple souverain», souligne le président du Conseil, Pape Oumar Sakho.

S'agissant d'un juge constitutionnel, souligne-t-il, la gravité de cet engagement solennel est accentuée par la nature de la mission. Se faire le garant du respect de la Constitution dans nos jeunes États nés de la décolonisation, c'est veiller à l'équilibre et à la consolidation de l'institution étatique encore en construction. D'après lui, être juge constitutionnel, c'est aussi être le garant de la régularité des élections.

Selon le président Sakho, la bonne foi et l'objectivité n'y sont pas toujours de mise dans la quête du pouvoir démocratique dont l'un des miracles est d'instaurer un mode de dévolution pacifique du pouvoir politique. Il est persuadé que «la surmédiatisation, les débats d'experts reconnus ou autoproclamés, où seuls sont absents les spécialistes de l'humilité, auront pour objets vos décisions et même vos silences. On y fera souvent



dire à la loi bien des choses, en plus de ce qu'elle dit parfois sans le vouloir, dans le seul but de vous remettre en cause». Dans ces moments de pure solitude, pense le président du Conseil, la seule réponse admissible de la part des juges constitutionnels sera celle contenue dans la motivation de leurs décisions car, «ne l'oubliez pas, la loi a fait de vous des juges, mais le peuple vous a appelé «Sage»; ce n'est point une consécration, mais l'expression d'une attente, d'une espérance».

Dans ce tumulte, poursuit-il, vous prendrez rapidement la mesure des obligations nouvelles que ce serment met à votre charge, afin de garantir votre indépendance et la dignité

des fonctions que vous allez désormais exercer. Il précise : «je ne doute cependant point que vous serez à la hauteur de cet engagement qui vous invite à un si haut degré de stoïcisme et d'équilibre, conditions nécessaires des vertus de discrétion, de réserve et d'impartialité consubstantiels à l'exercice de votre nouvelle mission ; vos carrières respectives vous y ont en effet suffisamment préparés».

Auparavant, le président Sakho a rendu hommage à

«deux éminents commis de l'État» à savoir messieurs Malick Diop, inspecteur général d'État et Mamadou Sy, magistrat, respectivement vice-président et membre du Conseil constitutionnel. Selon lui, ils ont, pendant six années, mené au sein du Conseil constitutionnel une œuvre remarquable. Ils ont, par leur clairvoyance et leur ouverture d'esprit, favorisé les conditions de l'émergence d'une jurisprudence pertinente, adaptée et lisible.

## ABDOULAYE SYLLA

## Le parcours exceptionnel d'un Ige

L'inspecteur général d'État de classe exceptionnelle, Abdoulaye Sylla, a un parcours exceptionnel. Administrateur civil, breveté de l'École nationale d'administration en 1992, il réussit brillamment au prestigieux concours d'inspecteur général d'État en 2001. Sa carrière professionnelle l'a conduit à occuper les fonctions de chargé d'études juridiques au ministère de la Modernisation de l'État de 1993 à 1995.

Nommé inspecteur des affaires administratives et finan-



cières du ministère de la Modernisation de l'État en 1995, puis secrétaire général de la ré-

gion de Kolda en 1997, il retrouve l'administration centrale en 2010, en qualité de directeur de cabinet du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Conseiller technique du Premier ministre de 2005 à 2013, Monsieur Sylla assume, en même temps, la charge de chef du Bureau de suivi et de la coordination des inspections internes des ministères jusqu'en 2011, date de sa nomination en qualité de président de l'Autorité de régulation des marchés publics.

## MOUHAMADOU DIAWARA

## Un magistrat expérimenté

Après son baccalauréat obtenu au lycée Charles de Gaulle de Saint-Louis, Mouhamadou Diawara a poursuivi ses études universitaires de 1973 à 1979, à la Faculté des sciences juridiques et économiques et au département de philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il va, par la suite, fréquenter l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam 1978-1980).

Sa riche carrière de magistrat le conduit à exercer, tour à tour, les fonctions de Juge d'instruction à Tambacounda et Thiès, président des tribunaux du travail de Thiès et de Louga, président des tribunaux départe-



mentaux de Gossas et de Tivaouane, Vice-président de tribunaux régionaux de Louga et de Kaolack englobant Fatick. Il fut par la suite, Vice-président du tribunal régional hors classe de Dakar, président de la pre-

mière chambre civile et commerciale de la Cour d'appel de Dakar, Conseiller à la Cour de Cassation, Premier président de la Cour d'appel de Ziguinchor et président de Chambre à la Cour suprême.

Mouhamadou Diawara s'est aussi exercé au droit économique. Président de la Commission de la concurrence et spécialisé en droit de la concurrence, il a participé à divers travaux de la Cnuced, de l'Ocde, du Forum africain de la concurrence, du Réseau international de la concurrence, de l'American Bar Association. Sa dernière contribution à l'Ocde était une réflexion sur les « Perspectives judiciaires en droit de la concurrence ».

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Le Pr Ndiaw Diouf nommé vice-président

Le professeur agrégé des facultés de droit, Ndiaw Diouf, est nommé à la fonction de Vice-président du Conseil constitutionnel. Selon son président Pape Oumar Sakho, le professeur Ndiaw Diouf est membre du Conseil depuis trois ans. C'est, souligne-t-il, un brillant intellectuel qui fait autorité en Afrique et au-delà et « ne compte ni son temps, ni ses efforts, lorsqu'il s'agit de mettre sa science au service du Conseil constitutionnel ».



## CENA

## Seydou Nourou Bâ officiellement installé dans ses fonctions

Le Conseil constitutionnel a officiellement installé Seydou Nourou Bâ en qualité de membre de la Commission électorale nationale autonome (Cena). Pour le président Pape Oumar Sakho, la Cena contribue à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit. Elle contrôle et supervise l'ensemble des opérations référendaires et électorales depuis l'inscription sur les listes électorales jusqu'à la proclamation des résultats provisoires. Selon le président Sakho, la Cena est et doit rester l'un des piliers de la démocratie sénégalaise, « si l'on juge que l'organisation d'élections transparentes doit être le baromètre d'une démocratie digne de ce nom ». Pour ce faire, estime-t-il, la Cena doit disposer de membres qui placent l'intérêt général au-dessus de tout. C'est ainsi que conformément à l'article 7 du Code électoral, les membres de la Cena doivent être choisis parmi des personnalités indépendantes connues pour leur intégrité morale, leur honnêteté intellectuelle, leur neutralité et leur impartialité. Ce qui, souligne-t-il, est le cas de Seydou Nourou Bâ.



MONTEE DU FASCISME DANS LE MONDE

# Les mises en garde de Madeleine Albright

Pour l'ancienne secrétaire d'Etat des Etats-Unis entre 1997 et 2001, Madeleine Albright, il y a une nouvelle montée du fascisme dans le monde, sous les habits de la démocratie. Elle a ainsi mis en garde face à cette nouvelle version du fascisme à la 7ème édition des Atlantic Dialogues de Marrakech, organisés par le think tank marocain Policy Center for the New South.

De notre envoyé spécial à Marrakech (MAROC) Oumar NDIAYE

Ancienne secrétaire d'Etat des Etats Unis entre 1997 et 2001, Madeleine Albright a marqué la diplomatie internationale. Aujourd'hui, elle regarde le monde avec des yeux d'inquiétude sur la montée de ce qu'elle appelle «la version moderne du fascisme». Invitée de la 7ème édition des Atlantic Dialogues de Marrakech, organisés par le think tank marocain Policy Center for the New South, nouveau nom de l'Ocp Policy Center. Partageant un panel avec l'ancien président

du Cap Vert Pedro Pires sur le thème du populisme et de la mondialisation, Madeleine Albright a mis en garde contre la montée du fascisme incarnée par des démocrates. «En recourant à la recherche historique, nous avons constaté que les Hitler et Franco sont arrivés au pouvoir constitutionnellement parce qu'il y avait de sérieux problèmes dans ces pays», dit-elle. Aujourd'hui, reconvertie dans la recherche universitaire, elle a publié récemment un essai «Fascim.



A Warning» (Fascisme. Une mise en garde). Prenant exemple sur certains pays comme la Hongrie, la Pologne, la Turquie ou le Venezuela, elle a affirmé que les leaders de ces pays qui incarnent en quelque sorte la nouvelle version du fascisme ont tous été

élus démocratiquement. «Avec la recherche historique, nous avons aussi appris qu'un des facteurs ayant favorisé le fascisme a été le fait que les peuples étaient mécontents de leur situation et aussi que les leaders démocrates créent des divisions profondes au sein de leurs sociétés en s'identifiant au groupe le plus majoritaire de tous», souligne Madeleine Albright.

du monde. «J'ai passé beaucoup de temps à l'Onu et en tant que secrétaire d'Etat, en tentant d'établir de véritables relations avec la Chine. Nous avons aussi essayé avec la Russie. Nous ne voulons pas être le gendarme du monde mais être des partenaires des autres pays », ajoute-elle. Ces Atlantic Dialogues de Marrakech ont été ouverts en présence de plusieurs personnalités politiques et économiques dont l'ancien président du Cap Vert, Pedro Pires, l'ancien secrétaire général de la Ligue Arabe, l'égyptien Amr Moussa. Le thème de cette année est « Dynamiques atlantiques : surmonter les points de rupture ». Diplomates, professionnels et anciens leaders vont tenter, à travers des échanges, d'identifier les points de discordance dans la région du bassin Atlantique et aussi envisager des solutions pour surmonter les points de rupture.

Côté sénégalais, il y a eu la présence du Général Birame Diop, Chef d'Etat-major particulier du président de la République, Bineta Diop envoyée spéciale de l'Union africaine sur les questions de femme, paix et sécurité, Mabingué Ngom, directeur régional de l'Afrique de l'ouest et du centre du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap).

## KARIM EL AYNAOUI, DIRECTEUR GENERAL DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

### «Avoir un Sud qui travaille et définit son propre futur»

Organisateur des Atlantic Dialogues, Karim el Aynaoui, directeur général du think tank Policy center for the new South revient, dans cette interview, sur la nouvelle orientation de son institut de recherches.



**Votre think tank vient de changer de nom. Est-ce que c'est une volonté de s'affranchir et d'avoir plus d'autonomie ?**

Le changement de nom vient quelque part confirmer ce que nous faisons et que nous sommes après quatre années. Le groupe Ocp (Office chérifien des phosphates) étant le fondateur au départ d'une idée avec l'esprit d'en faire un think tank pour l'Afrique, le Maroc, un bien public en quelque sorte. Après quatre années de pratique, le terme policy center nous définit bien. Un terme qui veut dire politiques publiques et le new south c'est ce que l'on promet. Un sud décomplexé, à l'aise, qui travaille pour définir son propre futur et dans une relation équilibrée avec les autres pays du monde notamment ceux avancés. C'est un peu ce que nous sommes. En plus de cela, nous avons changé et amélioré la structure juridique en créant la fondation policy center for the new south. Nous avons aussi de nouveaux locaux à Rabat. Quelque part après quatre années, c'est aussi un nouveau cycle de développement pour le think tank.

**Vous avez des partenariats avec les institutions de recherche dans le Sud comme le Forum de Dakar ou de Tana. Avec cette nouvelle orientation de votre think tank vers le Sud, ces partenariats vont-ils se renforcer ?**

Nous allons continuer dans cette dynamique. Nous faisons beaucoup de choses avec les Think tank d'Amérique latine. De la même manière aussi, nous sommes très impliqués en Afrique. Nous serons bientôt au Forum de Bamako après avoir été au Tana Forum et au Forum de Dakar. Ce sont, aujourd'hui, des amis avec qui nous faisons beaucoup de choses ensemble. Cela nous fait plaisir de les voir dans ces Atlantic Dialogues. Nous continuerons dans ces axes : expertise, développement des capacités humaines, partenariats, engagement avec les autres, dialogue, ouverture.

**Et les Atlantic Dialogues dans cette nouvelle orientation vers le Sud ?**

Les Atlantic Dialogues, constituent l'un des grands axes de ce que nous faisons. C'est-à-dire promouvoir la coopération atlantique mais dans un esprit élargi au Sud, Amérique latine, façade atlantique de l'Afrique. Cela fait sept ans que nous les faisons. Les jeunes sont très représentés, avec à peu près, 25 % des participants. Je vois pousser cette idée d'une Atlantique qui ne regarde pas seulement Etats-Unis-Europe, mais qui donne de la place à l'Afrique et à l'Amérique du Sud. Nous travaillons sur beaucoup de sujets qui concernent les pays du

bassin Atlantique. Des sujets qui vont des migrations, des matières premières, des technologies, de la sécurité alimentaire, de la révolution verte en Afrique, de la transition énergétique et climatique...

#### Surmonter les points de rupture

Pour Madeleine Albright, la démocratie, c'est la majorité avec les droits de la minorité. Sur la nouvelle politique de repli constatée dans son pays, elle soutient que les Etats-Unis ne doivent pas choisir entre l'isolement ou être le gendarme

**LICENCE & MASTER**  
en COURS DU SOIR à **L'ESMT DAKAR**

**Renforcez vos capacités dans les disciplines de pointe du numérique**

- Sécurité des Systèmes d'Information Bac+3 Bac+5
- Marketing Digital Bac+3
- Informatique et Télécommunications Bac+4
- FINTECH Bac+5
- Technologies Audiovisuelles Bac+5
- Gestion et Economie des TIC Bac+5

**Démarrage des cours le 7 janvier 2019**

+221 33 869 03 00  
+221 33 869 03 16  
esmt@esmt.sn esmt.sn

## RENFORCEMENT DE LA CARTE SANITAIRE

# Bientôt la réception du centre hospitalier de Kaffrine

La région de Kaffrine, au centre du pays, devrait bientôt réceptionner un hôpital de niveau II pour faire face aux nombreuses sollicitations dans cette zone du Sénégal, voie de passage du corridor international Dakar-Bamako.



Chantier du centre hospitalier de Kaffrine.

La région de Kaffrine, réputée pour les nombreux accidents de la route qui y ont lieu, notamment le long du corridor international Dakar-Bamako, disposera, sous peu, d'un centre hospitalier ultra moderne.

Le chantier, lancé il a plus d'un mois par le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Abdoulaye Diouf Sarr, devrait être réceptionné dans moins de 17 mois. Cette nouvelle infrastructure hospitalière est bien accueillie par les autorités sanitaires de la région dont le médecin-chef Moustapha Diop. « Nous avons la chance de faire partie des régions bénéficiant d'hôpitaux de grande envergure construits par l'Etat du Sénégal

avec le soutien de ses partenaires. Les travaux ont été lancés et, dans 17 mois, les populations de Kaffrine auront droit à un hôpital de 150 lits clés à main avec un plateau technique relevé et plusieurs spécialités. Il va répondre à leur attente, car ils avaient exprimé le besoin depuis longtemps », a indiqué le praticien en marge d'un atelier d'élaboration du plan intégré de communication de la région médicale.

Cette structure hospitalière est réalisée sur financement de l'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires, a précisé le Dr.

Le chantier du centre hospitalier, situé à la sortie Est de la ville, précisément sur la route de

Koungheul, impressionne par son envergure. Il va renforcer la carte sanitaire de la région caractérisée par l'importance de sa superficie. « A ce jour, Kaffrine dispose d'un hôpital départemental ne répondant plus au statut et à l'évolution démographique de la région.

La récurrence des accidents de la route le long du corridor international Dakar-Bamako justifie aussi la construction de cet hôpital qui va davantage répondre aux besoins des populations », a poursuivi le médecin-chef de région lors des conclaves auxquelles ont pris part différents acteurs locaux du secteur de la santé et des partenaires techniques et financiers dont les agences spécialisées de l'Usaid.

Le plan de communication, validé à l'issue des travaux, est essentiellement orienté vers la santé de la mère et de l'enfant. De l'avis de certains participants, un accent particulier a été mis sur la levée de contraintes socioculturelles qui empêchent la prise en charge efficace de la santé de la mère et de l'enfant. A signaler que la mise en œuvre dudit plan se fera en collaboration avec les communicateurs traditionnels et les professionnels de la communication de cette région du centre.

Elimane FALL

## CHIRURGIE

# Des siamoises séparées avec succès à Albert Royer



Photo d'archives

Les jumelles siamoises nées à l'hôpital de Pikine, il y a 72 heures, ont été séparées avec succès grâce à l'expertise des chirurgiens, anesthésistes de l'hôpital Albert Royer.

Selon un communiqué de l'Unité de développement de la communication interne et externe du Centre hospitalier national d'enfants Albert Royer, les jumelles, Sophie et Adja, étaient liées par le sternum, le péricarde (l'enveloppe du cœur) et principalement par leurs foies. Le document précise que l'intervention s'est déroulée avec succès au terme de plusieurs heures, « ce mercredi 19 décembre » au bloc

opérateur du Service de chirurgie de l'hôpital Albert Royer. « Elle a été réalisée par une équipe de spécialistes de six chirurgiens et cinq anesthésistes dirigée par les Professeurs Gabriel Ngom et Marie Ndoye. Ce fut une opération d'une extrême précision effectuée pour la première fois à Albert Royer au terme d'une procédure préparatoire de plusieurs heures », renseigne le document. Les deux filles sont actuellement sous surveillance en réanimation dans le même service. Les siamoises sont un cas rare en médecine, précise le communiqué.

Eugène KALY

## APPEL A CANDIDATURE

Rentrée académique 2018 - 2019

## OFFRE DE FORMATIONS CONTINUES

www.uvs.sn rubrique rentrée académique 2018 - 2019

**UVS**  
UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL  
foo nekké foofa la

www.uvs.sn

## PÔLE SCIENCES, TECHNOLOGIE ET NUMÉRIQUE (STN)

## LICENCES

- Mathématiques Appliquées et Informatiques (MAI)
  - Mathématiques
  - Réseaux
  - Génie logiciel
- Développement d'application (web, mobile, gaming)
- Multimédia, Internet et Communication (MIC)
  - Métiers de l'Internet

- Manager IT
- E-formation et assistance

## ■ Arts Graphiques et Numériques

## ■ Communication Digitale

## MASTERS

- Modélisation et calcul scientifique
- Ingénierie Logicielle
- Systèmes, Réseaux et Infrastructures virtuelles

## POLE SCIENCES ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION (SEJA)

## LICENCES

- Sciences Economiques et de Gestion (SEG)
  - Finance-Comptabilité
  - Banque, Microfinance, Assurance
  - Management des petites et moyennes organisations
  - Economie appliquée
- Science Politique
- Sciences Juridiques
  - Droit Public
  - Droit Privé
- Administration Economique et Sociale (AES)
- Droit et Informatique - Legal Tech

## MASTERS

- Finance-Comptabilité
- Audit et Contrôle de Gestion
- Droit Public
  - Droit public
  - Administration publique
- Droit Privé
  - Droit des activités économiques
  - Droit privé fondamental
- Master en Economie de l'Environnement

## CAPACITE EN DROIT

- (Admission en 1<sup>ère</sup> année)

## PÔLE LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET DE L'ÉDUCATION (LSHE)

## LICENCES

- Sociologie
  - Société, religion et institutions de socialisation
  - Sociologie des activités professionnelles et sportives
  - Sociologie économique, dynamiques territoriales et communication

## ■ Anglais

- Littérature - Civilisations du monde anglophone
- Linguistique - Grammaire
- Tourisme et industrie culturelle.

## ■ Sciences de l'éducation

- Adaptation scolaire et sociale
- Préscolaire et primaire
- Enseignement des mathématiques au secondaire
- Histoire-Géographie
- Physique-Chimie
- Français langue d'enseignement

## MASTERS

- Sociologie
  - Société, religion et institutions de socialisation
  - Sociologie des activités professionnelles et sportives
  - Sociologie économique, dynamiques territoriales et communication

## ■ Anglais

- Littérature - Civilisations du monde anglophone
- Linguistique - Grammaire

## ■ Sciences de l'éducation

- Apprentissage et enseignements scolaires
- Technologies éducatives
- Administration et gouvernance des établissements d'enseignement

## \*TARIFS

Capacité	200 000 F / an
Licence	400 000 F / an
Master	500 000 F / an

POUR UNE OUVERTURE DES NEGOCIATIONS

## «And Gueusseum» investit encore la rue

Déroulant son 17ème plan d'actions, l'Alliance des syndicats autonomes de la santé (Asas-Sutsas-Sudtm)-« And Gueusseum » a marché, le 19 décembre 2018, de la Rts à la place de la nation. Mballo Dia Thiam et ses camarades ont revendiqué, dans l'immédiat, des négociations « sérieuses » avec le gouvernement sur le système indemnitaire et le recrutement des contractuels.

Les blouses blanches, regroupées autour de la plateforme « And Gueusseum », ont quitté, hier, les structures sanitaires pour la rue. Pendant trois tours d'horloge, Mballo Dia Thiam et ses camarades ont marché pour dénoncer « la situation actuelle du système sanitaire ».

Tee-shirts rouges arborés ou attachés autour du cou, ces acteurs de la santé affichaient leurs nombreuses pancartes sur lesquelles sont inscrits les principaux points de revendications. « And Gueusseum » exige, dans l'immédiat, le respect des accords signés, l'ouverture des négociations sur le régime indemnitaire et le recrutement des contractuels.

Casquette rouge sur la tête et écharpe de couleur à l'épaule, M. Thiam a déclaré que ce mouvement d'humeur vise à attirer l'attention des autorités et de l'opinion publique sur le traitement des agents du secteur de la santé. Il a promis de poursuivre le combat malgré « le mutisme » des autorités.

« Nous ne sommes pas perturbés. Le syndicat a le droit de faire la grève. Notre arme, c'est

la grève. Le gouvernement ne réagit pas. Au contraire, il profère des menaces. Des agents font l'objet de chantage. Cela ne nous ébranle nullement, nous opposerons la résistance qu'il faut. Même s'il reste un seul militant, nous allons poursuivre la lutte. Notre place n'est pas dans la rue, mais à côté des malades », a-t-il dit, noyé dans les sifflets et autres acclamations. Pour son camarade Sidya Ndiaye, il n'est pas question de baisser les bras sans satisfaction. « Les autorités n'ignorent pas le syndicat, mais les citoyens qui désirent se soigner. Nous sommes prêts pour aller jusqu'à 150 plans d'actions si nos revendications ne sont pas satisfaites. Le gouvernement fait le mort, alors que la situation est grave. Au moment où on parle, aucune donnée sanitaire n'est disponible. Nous voulons que le gouvernement ouvre des négociations sérieuses, pour que nous puissions trouver des solutions. Aujourd'hui, si la santé était une entreprise, on aurait dit qu'elle est tombée en faillite », a-t-il dénoncé devant une foule chantant en chœur

« Nous ne voulons plus du ministre Abdoulaye Diouf Sarr ». Le syndicaliste interpelle le ministre de tutelle quant à une paralysie totale du système sanitaire dans les jours à venir. « Il utilise la ponction de salaires et les réquisitions pour freiner notre lutte. Nous avons arrêté le Programme élargi de vaccination (Pev) et nous nous achevons vers l'arrêt des urgences, si rien n'est fait.



Que personne ne dise que nous sommes irresponsables. Le gouvernement sera l'unique responsable. Nous sommes victimes d'ostracisme et d'injustice », a-t-il ajouté.

Après le 17ème plan d'actions, « And Gueusseum » compte organiser, le 24 décembre prochain, à Tambacounda, une marche nationale.

**Demba DIENG (stagiaire)**

## INSTITUT TECHNIQUE DE COMMERCE

### Des enseignants dénoncent le non paiement de leurs salaires

Des enseignants de l'Institut technique de commerce (Itecom), regroupés au sein d'une cellule, ont tenu une conférence de presse, hier, pour fustiger une démarche de la direction de l'établissement. La direction, ont-ils déclaré, n'a jamais tenu ses engagements vis-à-vis de ses professeurs. « La direction d'Itecom n'a pas voulu payer aux mères et pères de familles les sommes dues, alors que ces derniers ont bravé soleil, vent et froid pour lui dispenser tous ces cours de Dakar à Kaolack en passant par Thiès et Mbour », ont expliqué ces derniers.

Pour Seydou Diouf, un des membres de cette cellule, il est inconcevable d'accepter, après avoir reçu des centaines de millions, que le Dg d'Itecom se contente de verser à ses enseignants des miettes de 50.000 FCfa à 100.000 FCfa (sur un montant variant entre 500.000 FCfa et 3.000.000 de FCfa par enseignant). « Cette situation délétère et angoissante a finalement créé un ras-le-bol au

niveau du corps professoral qui a décidé non seulement de porter l'affaire devant l'opinion publique mais également d'estimer en justice ladite personne qui a fini d'étaler son incapacité et ses limites managériales. Nous voulons porter à la connaissance du public sénégalais la situation dramatique que vivent les enseignants d'Itecom et, par ricochet, les étudiants de cet institut, puisque les professeurs ont suspendu leurs cours. Et cela se répercute gravement sur la qualité de la formation à Itecom », a-t-il insisté. D'après ces enseignants, de décembre 2015 à décembre 2018, soit trois ans, la direction d'Itecom est restée sans payer ses professeurs, « sans honorer ses engagements, sans tenir ses promesses ».

« C'est la manifestation d'un mépris total envers son corps professoral et d'une irresponsabilité. Nous sommes donc contraints, malgré nous, de nous faire entendre », ont-ils dit.

**Oumar NDIAYE**



## HAUT COMMISSARIAT

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE GOUINA (PGES/GOUINA)

### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°011/OMVS/PGES-GOUINA/2018-C

Le Haut-Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a reçu des Fonds de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) pour financer le coût des activités du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Projet Hydroélectrique de Gouina et entend affecter une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement/viabilisation, de construction de logements et de clôture de cimetières sur les extensions des sites de Banganoura, Foukara, Talari et Tambouloukoto, Région de Kayes, République du Mali.**

**Les services de consultants, sans être limitatifs, comprennent :**

- o La vérification et la validation des dossiers d'exécution réalisés par l'Entreprise, selon les stipulations des spécifications techniques particulières ;
- o Le contrôle de l'organisation du chantier et la vérification des moyens humains et matériels de l'Entreprise, en tenant compte des chronogrammes prévisionnels (planning initial et mises à jour successives) de réalisation des travaux ;
- o La vérification de la conformité des travaux aux projets d'exécution approuvés, aux plans contractuels, aux prescriptions des documents contractuels et aux ordres de service ;
- o La vérification de la conformité des dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE) avec les spécifications techniques contractuelles;
- o L'organisation et la conduite des opérations d'inspection des travaux, préalables à la réception définitive.
- o La vérification du respect des clauses environnementales et sociales

Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les firmes de consultants (Bureaux d'Etudes/Sociétés/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : expérience générale et spécifique du candidat, expérience dans les conditions semblables et de la région (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal), disponibilité du personnel adéquat, ...

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions, relatives aux conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants/bureaux/cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

**Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Sélection de Consultants de la Banque Mondiale qui sont applicables.**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure locale) auprès de :

**o Haut-Commissariat de l'OMVS/Dakar, Rodeo Fann Bel Air Cerf-Volant BP 3152 Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81 Fax (00221)33 33 864 01 63, E-mail : affo4@hotmail.fr / agmohamed83@gmail.com Dakar/Sénégal**

**o CELLULE TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE (CTM) DU PGES/GOUINA KAYES/Mali, BENCOUNDA, TEL : 00223 21 52 22 99/+223 79 06 31 55 Email : ibrahima.traore3008@gamil.com**

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (seule adresse autorisée) en personne, par courrier physique, ou par courrier électronique **au plus tard le 07 Janvier 2019 à 11 heures précises (heure locale).**

**Bureau du courrier 3ème étage, Haut-Commissariat de l'OMVS/Dakar, Rodeo Fann Bel Air Cerf-Volant BP 3152 Dakar/Sénégal, E-mail : affo4@hotmail.fr avec copie à agmohamed83@gmail.com**

Dakar, le \_\_\_\_\_

**Le Haut-Commissaire Adjoint de l'OMVS  
Brahim Lebat H'MEYADE.**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT



AGENCE DES TRAVAUX ET DE GESTION DES ROUTES

## AVIS AUX USAGERS DE LA ROUTE

### Ouverture exceptionnelle de l'autoroute AIBD-Thiès-Touba

A l'occasion de l'inauguration de l'autoroute Ila Touba, le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement par le biais de AGEROUTE informe les automobilistes que l'autoroute Ila Touba, sur instruction de Son Excellence, M. Macky SALL, Président de la République, sera ouverte exceptionnellement de la barrière de Toglou (AIBD) jusqu'à Touba le **jeudi 20 décembre 2018** :

- de 8h à 14h dans le sens AIBD – Touba
- et de 16h à 20h dans le sens Touba - AIBD

Les usagers venant de Dakar peuvent emprunter l'autoroute vers l'aéroport et prendre la direction de Touba à partir de l'échangeur de Thiambokh situé à 3 km de AIBD.

Les usagers venant de Mbour et ses environs peuvent accéder à l'autoroute à partir de l'échangeur de Sindia et prendre la direction de Touba à partir de l'échangeur de Thiambokh

Les usagers venant des villes de Thiès, Bambey et Diourbel peuvent accéder à l'autoroute via les échangeurs situés sur la route Thiès-Sindia, sur la nationale 3 à Keur Madaro, sur la route Bambey-Baba Garage et sur la route Diourbel-Ndindy.

Les usagers sortant de Touba peuvent accéder à l'autoroute via l'échangeur situé sur la route Ngabou-Touba.

**Bienvenue sur les autoroutes du Sénégal,  
roulez prudemment !**

20 DECEMBRE 2018 - ID

REPUBLIQUE DU SENEGAL

## MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT ET MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL (SONES)



### LANCEMENT DES TRAVAUX DU PROGRAMME DE SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

**Le Programme de Sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable des universités Gaston Berger de Saint-Louis est financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui a confié les travaux à la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES).**

L'UGB connaît des perturbations dans son système d'approvisionnement en eau. Cela est dû à un réseau interne de stockage et de distribution défaillant et une faible pression de service à l'arrivée.

Avec le développement de la ville de Saint-Louis vers la zone d'extension de Ngallèle, la demande augmente. Le volume d'eau produit

pour l'UGB alimente les nouvelles cités et installations à caractère économique.

La récurrence de ce problème constitue un frein à l'épanouissement de la population étudiante.

Pour assurer la couverture intégrale des besoins futurs et sécuriser davantage l'alimentation en eau potable de cette cité universitaire, la SONES propose un ensemble d'ouvrages hydrauliques:

- Construction d'un château d'eau de 250 m<sup>3</sup> sur 20m
- Réalisation d'une station de pompage de 70 m<sup>3</sup>/h

- Fourniture et pose d'une conduite de transfert d'eau potable en PVC PN 10 DN 250mm sur 851,00ml ;

- Le raccordement de cette conduite au château d'eau de Ngallèle et sur la conduite en PVC PN10 DN200 jouxtant la route Saint-Louis/Richard Toll

- Renouvellement et renforcement du réseau intérieur de distribution d'eau de l'UGB en PVC

- Réalisation d'un réservoir de 150m<sup>3</sup> dans l'enceinte de l'UGB.

Les travaux seront lancés ce **vendredi 21 décembre 2018, à 10 heures, à l'UGB.**

20 DECEMBRE 2018 - ID

111<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BOAD

## La Boad approuve trois nouvelles opérations pour un montant de 15,21 milliards de FCfa

Les engagements approuvés portent sur le financement partiel du projet d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso, un prêt subordonné en faveur de Nsia Banque Bénin SA et Une deuxième ligne de refinancement d'un montant de 5 milliards de FCfa en faveur de Bsic Mali.



Le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (Boad) a tenu, hier, au siège de la Bceao, sa 111<sup>ème</sup> session ordinaire, la quatrième au titre de l'année 2018. Outre l'approbation du procès-verbal de sa dernière réunion et l'examen des perspectives financières actualisées 2018-2022 et du projet de budget de la banque, d'importantes mesures ont été prises. Il s'agit, entre autres, de l'approbation de la participation de la Boad à la réforme institutionnelle de la Banque régionale des marchés (Brm) au

Sénégal, l'actualisation de la politique de sécurité financière de la banque applicable à la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les administrateurs ont approuvé trois nouvelles opérations pour un montant total de 15,21 milliards de FCfa. Les engagements approuvés portent sur le financement partiel du projet d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) pour un montant de 3,71 milliards de FCfa, destiné à la construction d'une plateforme

multimodale de 21 hectares pour le traitement des marchandises en provenance, à destination du Burkina Faso et en transit vers les pays limitrophes. Sa mise en œuvre permettra d'améliorer la qualité du service de transport et de traitement de marchandises.

La Boad a accordé un prêt subordonné en faveur de Nsia Banque Bénin SA. Ce prêt a pour objectif de doter cet établissement bancaire de ressources stables, pouvant être assimilées à des fonds propres effectifs au sens du dispositif prudentiel applicable aux banques de l'Umoa, pour lui permettre de renforcer sa solvabilité et de poursuivre son développement. Le montant de cette opération est estimé à 6,5 milliards de FCfa.

Une deuxième ligne de refinancement d'un montant de 5 milliards de FCfa en faveur de Bsic Mali a été aussi approuvée par la Boad. Cette opération s'inscrit dans le deuxième programme initié par l'institution sous régionale et la KfW visant à soutenir les Petites et moyennes entreprises (Pme) de l'Uemoa, en améliorant leur accès aux financements par le canal du secteur bancaire commercial.

Ces trois opérations portent à 39 le nombre des opérations approuvées par la Boad en 2018 pour un montant total de 414,5 milliards de FCfa. Ce qui porte à 5.308,71 de FCfa le total des engagements de la Boad au bénéfice des populations de la zone Uemoa. « Notre institution continue de s'affirmer comme un acteur de référence du financement du développement en Afrique et de jouer un rôle important dans le financement des économies des Etats membres

de l'Uemoa », a déclaré Christian Adovelande.

Revenant sur la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la Boad, le 14 novembre dernier à Lomé, M. Adovelande a indiqué que tout sera fait pour assurer la mise en œuvre des recommandations issues des travaux du forum qui portait sur le thème : « l'énergie solaire dans les économies des pays de l'Uemoa : état des lieux, enjeux et politiques ».

Elhadji Ibrahima THIAM

### TOURISME

## Céline Nadji veut ouvrir le marché sénégalais aux Chinois

C'est une jeune dame ambitieuse qui n'a qu'un seul rêve, une obsession : ouvrir le marché sénégalais aux touristes chinois. Elle a le profil puisqu'elle a fait des études en tourisme dans ce pays où le pouvoir d'achat est de plus en plus important. Après des stages au Sénégal, elle travaille à Beijing au sein d'une chaîne hôtelière bien cotée.



La Chine est le premier pays pourvoyeur de touristes et la quatrième destination des touristes. Selon l'Académie du tourisme de Chine, le tourisme a généré 5.400 milliards de yuans de revenus (850 milliards de dollars) en Chine en 2017, soit une croissance de 15,1 %. Le secteur a créé 80 millions d'emplois et a contribué à hauteur de 9.130 milliards de yuans au Pib, soit 11 % de la production économique. Les touristes chinois ont effectué 5 milliards de voyages en Chine et 131 millions de voyages à l'étranger en 2017, soit une croissance respective de 12,8 % et de 7 %.

L'année dernière, 139 millions de touristes ont foulé le sol de la Chine. Le nombre de Chinois en mesure de s'offrir des vacances hors de leur pays est estimé à 400 millions. Un chiffre impressionnant et qui suscite l'appétit de certains pays à vocation touristique comme la France, les Etats-Unis ou la Thaïlande. Ces pays développent des stratégies pour capter davantage des touristes chinois qui ont un pouvoir d'achat important. Une réalité qui ne laisse pas indifférents certains Sénégalais vivant en Chine. C'est le cas de Céline Nadji, qui vit en Chine depuis plusieurs années. Elle rêve d'ouvrir le marché touristique sénégalais aux Chinois. « Si on a une petite partie de ces touristes potentiels chinois, cela pourrait être une très bonne chose pour le Sénégal qui a fait du tourisme un des piliers pour son émergence », soutient Mme Céline Nadji.

Elle estime que cela peut se faire en dépit de la distance qui le sépare la Chine du Sénégal. Notre pays dispose d'atouts considérables. Pour profiter de ces avantages qu'offre la Chine, il faudra, selon elle, instaurer une politique volontariste des autorités qui devrait mettre l'accent, entre autres, sur l'invitation des agences de voyage et autres acteurs touristiques chinois au Sénégal, la mise en place d'agences de voyage spécialisées sur ce pays ou encore sur l'implication d'anciens étudiants sénégalais en Chine qui parlent très bien le chinois.

Céline Nadji prépare un doctorat en management touristique à l'Université de Hebei, une province au Nord de Beijing. Après l'école primaire de Ndoffane (département de Kaolack), elle passe par le collège Matar Seck de Rufisque puis le lycée mixte Maurice Delafosse. Après le baccalauréat, elle fait un an à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar avant d'aller en Chine, plus précisément à Guangzhou, l'une des deux grandes villes chinoises où l'on retrouve la plus grande concentration d'Africains (environ 200.000 personnes). Après cinq ans dans cette partie Sud de la Chine, elle remonte au Nord, dans la capitale Beijing. Elle allie théorie et pratique en travaillant dans des chaînes hôtelières aussi bien à Dakar (pendant les vacances universitaires), qu'à Guangzhou, à Dongguan, à Beijing.

Aly DIOUF



### ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

#### RESULTATS DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BENIN DU 14 DECEMBRE 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 14 décembre 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Bénin, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à 511 jours pour un montant de 25 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Bénin en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 14 décembre 2018, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions	29 391 050 000
Dont ONC	-
Montant retenu	18 991 050 000
Dont ONC	-
Prix Marginal	9 550,0000
Prix Moyen Pondéré	9 604,8404
Rendement Moyen Pondéré	9,07%
Nombre soumissions	19
Nombre Participants directs	13
Taux de couverture	117,56%
Taux d'absorption	64,62%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Bénin, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 14 décembre 2018

Le Directeur  
Adrien DIOUF



## ACCORD PECHE SENEGAL-MAURITANIE

## La pose des scellés de 400 pirogues démarre demain à Saint-Louis

Des experts mauritaniens sont attendus, à Saint-Louis, le 21 décembre, pour la pose des 400 scellés sur les pirogues afin de permettre leur identification. Cet engagement de la partie mauritanienne fait suite à la visite que le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, Oumar Guèye, a effectué en Mauritanie, les 18 et 19 décembre 2018.



Oumar Guèye, le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, a effectué une visite, les 18 et 19 décembre 2018, en Mauritanie. La mission avait pour objectif principal d'opérationnaliser le protocole, signé le 2 juillet 2018 par les deux ministres en charge de la pêche, a indiqué un communiqué. Les deux parties ont abordé, entre autres points, l'enrôlement des pêcheurs. D'ailleurs, les experts mauritaniens sont attendus, le 21 décembre, à Saint-Louis, pour la pose des 400 scellés sur les pirogues afin de permettre leur identification. Selon le communiqué, le Sénégal a sollicité et obtenu que le lancement symbolique de cette activité ait lieu à Saint-Louis et l'opération devrait se terminer dans la semaine du 26 décembre. « Pour diligenter cette activité, les délégations se sont accordées sur l'enrôlement de trois personnes responsables de la mise en œuvre de la pirogue, notamment le capitaine, son adjoint et le mécanicien », indique le document. Selon la même source, les pêcheurs ont fini de payer les licences de pêche et les autres pirogues pourront travailler en partenariat avec des industriels mauritaniens afin de pêcher dans les eaux de ce pays. Les deux délégations ont discuté également sur la délivrance des licences qui sera consécutive aux deux activités. Selon les prévisions, les pêcheurs saint-louisais pourraient commencer à opérer dans les eaux sous juridiction mauritanienne en début du mois de janvier 2019.

Le ministre Oumar Guèye qui s'est réjoui de l'excellence des relations avec la Mauritanie, a réitéré l'engagement de son département à « encadrer le processus de mise en œuvre du protocole » qui, insiste-t-il, « ne devrait souffrir d'aucun manquement ».

Quant à la question de l'affrètement, le contrat type a été paraphé par les deux ministres. Il fait maintenant partie intégrante du protocole. Selon le communiqué, les deux ministres se sont engagés à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, au bénéfice des deux peuples et dans le respect de la préservation et de l'exploitation durable des ressources. Oumar Guèye qui a invité son homologue mauritanien au Sénégal, l'a félicité pour sa nomination à la tête de ce département stratégique.

Durant leur séjour en Mauritanie, Omar Guèye et sa délégation ont visité le port de Tanit, situé à une soixantaine de kilomètres de Nouakchott. Cette infrastructure répond aux exigences de sécurité et offre aux pirogues toutes les commodités pour la prise en charge des produits qui seront débarqués, selon le communiqué.

Toujours selon le document, ce port dispose d'une centrale électrique, d'une fabrique de glace, d'un bassin pour la réparation des embarcations et leur mise à sec, d'une usine de dessalement d'une capacité d'un million de litres par jour, des quais et des pontons mobiles.

Mamadou GUEYE

## INFRASTRUCTURES

## Macky Sall inaugure l'autoroute Ila Touba aujourd'hui

Aujourd'hui, le chef de l'Etat, Macky Sall, inaugure, à 15 heures, l'autoroute Ila Touba. Longue de 115 km, cette infrastructure relie Dakar-Thiès et Touba. Elle sera un instrument d'intégration nationale. En connectant ces villes aux autres régions du Sénégal, l'autoroute Ila Touba devient un outil de dé-

veloppement économique et social et un facteur de réduction du temps de trafic et de sécurisation du transport. Ila Touba participe également à la densification du réseau routier national. Le Président Macky avait effectué la pose de la première pierre le 10 janvier 2015 en présence du Khalife général de mourides d'alors,

Serigne Sidy Mokhtar Mbacké. Le coût global de l'infrastructure est estimé à environ 418 milliards de FCfa dont plus de 360 milliards d'investissements privés et plus de 50 milliards de l'Etat du Sénégal. L'autoroute Ila Touba est l'un des plus grands projets du Plan Sénégal émergent (Pse).

M. GUEYE

## GRAND TORTUE-AHMEYIM

## Le projet avance à un rythme inédit, selon le Dg de Bp

Le directeur général de British Petroleum (Bp) au Sénégal, Géraud Moussarie, a qualifié d'inédit, le rythme d'avancement du projet de Gaz naturel liquéfié (Gnl) du "Grand Tortue-Ahmeyim" (Gta), à cheval entre le Sénégal et la Mauritanie. "Chers invités, en moins d'un an, dans une nation où l'industrie du pétrole et du gaz est naissante, BP, dans son histoire n'a pas connaissance d'un projet de Gnl progressant aussi vite", a-t-il lancé, avant d'ajouter : "Monsieur le président, nous sommes embarqués dans un Train express national !". Alors que Bp est "opérateur de Gnl depuis moins d'un an", beaucoup de chemin a été déjà parcouru, a assuré M. Moussarie, lors du Forum des investisseurs privés du Sénégal à

Paris. Visiblement enthousiaste, il a souligné que "pendant cette courte durée", Bp et ses partenaires ont "reçu un accord de coopération des gouvernements du Sénégal et de la Mauritanie". Il a ajouté que dans ce cadre, les deux parties ont "conclu des principes pour une fiscalité harmonisée". De même un protocole de commercialisation harmonisée a également été conçu. Selon Géraud Moussarie, Bp et ses partenaires ont "reçu des offres des acheteurs potentiels permettant de sécuriser ses termes de vente avant sa production". La société pétrolière a "soumis un plan de développement pour approbation par les deux parties", "complété une étude d'impact environnemental et social" et "identifié des solutions

de financement", selon son responsable au Sénégal.

Pour lui, la leçon à tirer est que "l'intérêt mutuel est clairement compris". Il y a aussi que "le Sénégal a des valeurs de partage, de dialogue, d'écoute : le diisso, le penco". "Tout problème trouve solution", a-t-il dit. Aussi Bp a-t-il trouvé en face de lui des interlocuteurs "solides et compétents". Enfin, il y a en place "une gouvernance rigoureuse, consolidée par des réformes continues", a soutenu M. Géraud Moussarie.

Il assure que "malgré les défis, le gaz va être produit à un coût compétitif" au Sénégal, "afin de concurrencer favorablement les autres grands projets mondiaux de gaz naturel liquéfié".

(APS)

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE  
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

## AVIS DE REPORT

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DOMAINES

Appel d'Offres N° F\_DGID\_1304

*Mise en œuvre du système m-Tax : Fourniture et installation d'un système de déclaration et de paiement des impôts et taxes par SMS, USSD et voix*

Le dépôt des offres initialement fixé au 24 décembre 2018 est reporté au 02 janvier 2019.

**LE RESTE EST SANS CHANGEMENT**

Le Directeur de l'Administration et du Personnel  
Ibrahima GUEYE

## DOUANES SENEGALAISES ET MALIENNES

## Les deux administrations veulent insuffler une nouvelle dynamique à leur coopération

Les douanes sénégalaises et maliennes souhaitent davantage intensifier leur coopération pour faciliter les échanges entre les deux pays. Elles ont réitéré, hier, cet engagement à l'issue de la 10<sup>ème</sup> rencontre bilatérale entre les deux administrations douanières.

Comment faciliter et sécuriser davantage les échanges commerciaux entre le Sénégal et le Mali ? Cette problématique a été au cœur des échanges de la 10<sup>ème</sup> rencontre bilatérale entre les administrations douanières sénégalaises et maliennes, tenue du 17 au 19 décembre. Plusieurs points portant notamment sur la facilitation de la circulation des marchandises en transit au Sénégal et destinées au Mali, sur l'échange de renseignements, sur l'amélioration des procédures, sur l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers, sur l'évaluation du processus de création des bureaux de contrôle juxtaposés et du partage des meilleures pratiques en matière douanière ont été abordés.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Alphousseynou Diallo a indiqué que l'environnement commercial international, en perpétuelle mutation, et la montée de la menace terroriste, exigent aux deux administrations de « se donner la main et de rester vigilantes ».

De ce point de vue, a-t-il fait savoir, « il est attendu des deux administrations d'interagir et de définir des procédures rapides et efficaces à même d'impacter nos économies respectives ». Pour lui, la lutte contre

les « pratiques frauduleuses et déloyales » requiert de ces administrations, un suivi permanent. « La transformation structurelle de nos économies appelle une forte modernisation de nos pratiques administratives. Les procédures en cours dans nos différentes administrations doivent désormais impérativement répondre au triptyque : rapidité, sécurité et transparence », a déclaré M. Diallo.

Le directeur général des douanes sénégalaises, Oumar Diallo, a assuré que les deux administrations sont résolument engagées dans la construction d'une communauté ouest-africaine. Il a rappelé que les deux peuples frères ont toujours posé ensemble « des jalons décisifs dans l'édification d'une coopération vitale, bâtie autour de la compréhension mutuelle, le res-

pect réciproque et le bon voisinage ». « Le passé nous unit mais le présent et l'avenir nous incitent à nous mobiliser davantage », a-t-il ajouté.

## Sécuriser la chaîne logistique

Alors que son homologue du Mali, Mahamat Doucara, a fait savoir que cette rencontre constitue, pour les deux administrations, un « cadre idéal de renforcement de la coopération en matière douanière notamment en vue de faciliter le commerce transfrontalier, de sécuriser la chaîne logistique et de garantir la perception de recettes douanières attendues sur les échanges commerciaux entre les deux pays ». Pour lui, la coopération douanière doit être à la hauteur des attentes des gouvernements des deux pays et des usagers du corridor Dakar-Bamako. D'où l'urgence d'identifier « les contraintes communes et d'aboutir à des solutions concer-



tées ». Cela passe nécessairement, selon lui, par la mise en œuvre de l'interconnexion des systèmes informatiques et l'adoption d'un document unique de transit indispensables à la viabilité et à la compétitivité du corridor.

Souleymane Diam SY

## DOUANES SENEGALAISES

## Oumar Diallo veut en faire une administration de proximité

L'inspecteur d'Etat, Oumar Diallo, a réitéré sa volonté de faire des douanes sénégalaises « une administration de proximité, à l'écoute des populations et des opérateurs économiques pour leur faciliter l'accès au service douanier ». Le directeur général des douanes a estimé qu'il faudra mettre un terme à certaines contraintes de dédouanement. M. Diallo a donné l'exemple d'un usager en provenance du Mali avec sa marchandise, et qui

se voit obliger de la dédouaner à Dakar. De ce fait, a-t-il expliqué, il sera obligé de faire des allers-retours alors qu'il habite à l'intérieur du pays. Pour lui, « l'usager doit dédouaner sa marchandise à Kidira ou ailleurs (Moussala) quand il vient du Mali. S'il habite à Matam ou à Touba, il se rend directement chez lui sans pour autant avoir besoin de venir à Dakar pour dédouaner ».

S. Diam SY

## DEMATÉRIALISATION DES TITRES DE TRANSPORTS

## Le projet lancé dans la région de Fatick

Les opérations de dématérialisation des titres de transports initiées dans le projet «Capp Karange» ont démarré dans la région de Fatick. Une cérémonie de lancement mise à profit par le chef de l'exécutif régional pour lancer un appel aux acteurs routiers de la zone à s'approprier cette initiative dont la finalité est une meilleure prévention des accidents de la route.

Les acteurs routiers de la région de Fatick peuvent désormais échanger leurs anciens titres de transports contre de nouveaux mieux sécurisés et comportant davantage de données sur le profil du détenteur. Ces avantages sont offerts dans le projet de dématérialisation des titres de transports lancé en août dernier par le Président de la République Macky Sall. La cérémonie a été présidée par le gouverneur Souleymane Ciss, en présence de la coordinatrice générale du projet, Mme Sow et du directeur général de la société qui réalise ces opérations, Michel Thomas. « Le lancement des opérations de dématérialisation des titres de transports appelées « Capp Karange », dans la région de Kaolack, se situe dans l'Axe 3 du Pse et concerne la gouvernance et la sécurité. Plus précisément, dans l'allègement des procédures administratives et c'est à quoi s'attèle ce projet du ministère des Infrastructures, des Transports routiers et du Désenclavement en vue d'assainir le secteur des transports. L'objectif est de sécuriser la délivrance des titres de transports tels que les permis de conduire ou les cartes grises », a souligné le représentant du chef de l'Etat, lors d'un point de presse. S'adressant aux acteurs routiers massivement présents à la rencontre qui a eu pour cadre le bureau régional des transports routiers, il leur a expliqué la quintessence de cette initiative gouvernementale. « Au

délà de l'assainissement de la délivrance des titres de transport, ce projet à des objectifs de renforcement de la sécurité dans les transports avec la région de Fatick réputée accidentogène et l'introduction du nouveau permis à conduire pourrait réduire les cas d'accidents et les drames humains qu'ils engendrent. Il y va de la nécessité de sauvegarder des vies humaines qui sont autant de pertes pour la nation », a déclaré le gouverneur de Fatick qui avait à ses côtés les membres du Comité régional de développement (Crd).

Le chef du bureau régional des transports routiers, qui est le point focal du projet « Capp Karange », Valdiodio Ndiaye a insisté sur l'aspect assainissement et sécuritaire introduit par ce nouveau dispositif. « Il s'agit de mettre hors course tous les faux titres de transport, en délivrant, de manière systématique, de nouveaux documents mieux sécurisés et infalsifiables pour, in fine, assainir le système de délivrance des titres de transport », a-t-il déclaré. « En consultant la base de données des permis, on s'est malheureusement rendu compte qu'il y en avait beaucoup de faux, des titres qui n'ont pas suivi la procédure arrêtée en la matière et qui étaient en circulation », assure-t-il. « Aujourd'hui, avec ce processus de dématérialisation, ce sera tout un réseau de falsification de ces titres qui sera, de fait, démantelé », a soutenu M. Ndiaye.

Elimane FALL



Direction Commerciale

## COMMUNIQUE PRESSE

## Campagne Jokko ak Clients Yi

Pour améliorer sa qualité de service, Senelec a initié une vaste campagne nationale appelée « Campagne Jokko ak Clients Yi » pour recueillir les adresses mail, les numéros de téléphone et toute information utile de ses clients. Ces renseignements seront recueillis par des enquêteurs professionnels agréés par Senelec qui sillonneront Dakar et les régions.

Les informations inscrites dans une fiche permettront d'une part de mettre en place un nouveau système d'information clientèle plus fiable et plus performant et d'autre part de donner la possibilité à nos services commerciaux de vous tenir informés par sms ou par mail, de nouvelles offres de service, des interruptions de service d'électricité liées aux travaux de maintenance des ouvrages, des échéances de votre facture d'électricité, et de toutes autres informations susceptibles de vous intéresser.

Pour toute information complémentaire sur cette opération, vous pourrez contacter le préposé à l'accueil de l'agence Senelec la plus proche ou appeler au numéro vert 800 000 000 ou envoyer un mail à [infoclient@senelec.sn](mailto:infoclient@senelec.sn).

Senelec vous prie de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs et vous remercie de votre collaboration et vous renouvelle son engagement à toujours mieux vous servir.

Avec « Jokko ake clients yi » Donnez-nous les moyens d'être à votre écoute !

Le Directeur Commercial



## Avis d'appel d'offres

## HAUT COMMISSARIAT

## PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE GOUINA (PGES/GOUINA)

*Exécution des travaux d'aménagement/viabilisation des extensions des sites de réinstallation de GOUINA (Banganoura, Foukara et Talari)*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/HC/OMVS/PGES-GOUINA/2018-T

1. Le Haut-Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a reçu des Fonds de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) pour financer le coût des activités du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Projet Hydroélectrique de Gouina et entend affecter une partie de ces fonds aux paiements relatifs aux marchés pour l'exécution des travaux d'aménagement/viabilisation, de construction de logements et de clôture cimetières à Banganoura, Foukara, Tambouloukoto et Talari.

2. Le Haut-Commissaire de l'OMVS invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de l'exécution des travaux ci-dessus repartis en trois (3) lots distincts. Il s'agit de :

▪ **Lot 1 Banganoura** : exécution des travaux d'aménagement/viabilisation, de construction de 7 logements et clôture d'un cimetière, pour un délai de cinq (5) mois ;

▪ **Lot 2 Foukara et Tambouloukoto** : exécution des travaux d'aménagement/viabilisation, de construction de 7 logements et clôture de deux cimetières, pour un délai de cinq (5) mois ;

▪ **Lot 3 Talari** : exécution des travaux d'aménagement/viabilisation, de construction de 7 logements et clôture d'un cimetière, pour un délai de cinq (5) mois.

Un même candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. L'Appel d'Offres se déroulera selon les procédures ouvertes d'Appel d'Offres (standards internationaux et notamment celles de la Banque Mondiale) et est ouvert aux entreprises de l'espace OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) et aux entreprises étrangères remplissant les conditions précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

4. Les candidats intéressés et répondant aux critères de participation peuvent, s'ils le souhaitent, examiner les documents d'appel d'offres aux adresses indiquées ci-dessous tous les jours ouvrables de 9 heures à 15 heures (heure locale)

5. Un jeu complet de documents d'appel d'offres, en langue française, peut être acheté par tout

candidat intéressé à l'adresse à l'une des adresses ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de 100 000 F CFA ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera le virement bancaire au profit de l'OMVS (un numéro de compte sera communiqué à cet effet à la demande des candidats), le paiement par espèce contre reçu. Le DAO sera remis contre présentation de la preuve de paiement du coût d'acquisition. En cas de transmission du DAO par la poste ou par courrier rapide, à la demande d'un candidat ayant rempli les conditions d'acquisition, les frais y afférents seront au préalable acquittés par ce dernier. L'envoi ne se fera qu'après paiement de ces frais. Tous les candidats ayant remplis les conditions d'acquisition du DAO, peuvent l'avoir en version électrique, à leur demande. Veuillez-vous munir d'une clé USB pour l'obtention du DAO compte tenu de son volume.

6. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant en Francs CFA ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les montants desdites cautions sont :

Lot 1 : 12 500 000 F CFA,

Lot 2 : 7 600 000 F CFA et

Lot 3 : 7 000 000 F CFA .

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse unique de dépôt admise (celle du Haut-Commissariat de l'OMVS) ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2019 à 11heures précises (heure de Dakar/Sénégal).

8. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du Haut-Commissariat de l'OMVS (adresse ci-dessous) le 31 janvier 2019 à 11 heures 30 minutes précises (heure de Dakar). Les offres reçues après le délai (date et heure) fixé seront rejetées. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

9. Les adresses ci-après sont celles autorisées :

**Pour l'examen/consultation et achat des documents d'appels d'offres**

▪ Haut-Commissariat de l'OMVS Immeuble

OMVS, Rocade Fann Bel Air Cerf-volant t BP 3152 Dakar/Sénégal Tel : (00221) 33 859 81 81 Fax (00221) 33 864 01 63, Bureau du Courrier ou Cellule de Passation de Marchés  
E-mail : omvssphc@omvs.org ; Dakar/Sénégal

▪ CELLULE NATIONALE OMVS DE GUINEE A CONAKRY

Immeuble Dunuya Voyages-Près Mosquée Sénégalaise Tel (00224) 622 22 04 35 Conakry/Guinée  
E-mail : soufidabo@yahoo.fr

▪ CELLULE NATIONALE OMVS DU MALI BP E 2618 Zone Industrielle

Tel (00223) 76 41 06 51 / 20 21 05 74 Bamako/Mali

E-mail kane.fatoumata19@gmail.com

▪ CELLULE NATIONALE OMVS DE MAURITANIE A NOUAKCHOTT BP 355

Tel/fax 00222 22 80 65 37 Nouakchott/Mauritanie

E-mail : cnomvs.rim@gmail.com

▪ CELLULE NATIONALE OMVS DU SENEGAL A DAKAR BP 4021 VDN près AFRICA-TEL AVS

Tel/fax 00221 33 864 27 96/77 637 81 74 Dakar/Sénégal

E-mail : youssouk@yahoo.com

▪ CELLULE TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE (CTM) DU PGES/GOUINA

KAYES BENCOUNDA, TEL : 00223 21 52 22 99/+223 79 06 31 55

E-mail : monmarito@yahoo.fr / ibrahima.traore3008@gmail.com

**Pour le dépôt des offres (seule adresse autorisée)**

HAUT COMMISSARIAT DE L'OMVS IMMEUBLE OMVS - ROCADE FAN BEL AIR CERF-VOLANT - BUREAU DU COURRIER, 3 EME ETAGE, Dakar/Senegal.

**Pour l'ouverture publique des offres**

HAUT COMMISSARIAT DE L'OMVS IMMEUBLE OMVS- ROCADE FANN BEL AIR CERF VOLANT, SALLE DE REUNION MANANTALI, 3EME ETAGE Dakar/Sénégal.

Le Haut-Commissaire Adjoint de l'OMVS,  
Brahim Lebatt H'MEYADE



République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
\*\*\*\*\*  
**Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD)**  
\*\*\*\*\*

**AGEROUTE SENEGAL**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**  
**ANNEE 2019**

1. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) exécute, au titre de la Gestion 2019, dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement, du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), des accords de prêts ou dons avec plusieurs partenaires financiers, un programme de passation de marchés publics.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres, concernent les domaines suivants :

**A) TRAVAUX**

**a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**

- Travaux d'entretien lourd pour le pont de Gouloumbou dans la région de Tambacounda
- Travaux d'entretien lourd du pont Noiro de Kaolack
- Travaux de surveillance et maintenance des équipements du tunnel de Soumbédioune
- Travaux d'assainissement des eaux pluviales de la route nationale N1 à Mbao et Cambérène
- Travaux de signalisation horizontale et verticale des routes revêtues du réseau routier de Dakar
- Travaux pluriannuels d'entretien des routes en terre dans la région de Diourbel (2017-2018-2019)
- Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues dans les régions de Kaolack et Kaffrine
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages hydrauliques dans la région de Dakar
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages hydrauliques/d'art dans les régions du Sénégal
- Travaux d'entretien des trois passages souterrains de la route de Ouakam entre l'hôpital Fann et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et de mise en place de barrières de sécurité.

**b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI)**

- Travaux connexes d'infrastructures sanitaires, communautaires et sociales (phase 2) - PROMOVILLES
- Travaux de construction du pont de Lally et pistes d'accès dans la sous-préfecture de Kéniéba - région de Tambacounda
- Travaux d'entretien lourd des deux passerelles de Joal-Fadiouth
- Travaux de confortement du tunnel de Soumbédioune
- Travaux de construction du pont de Dimat
- Travaux d'entretien du pont Faidherbe à Saint Louis
- Travaux de modernisation des villes du Sénégal : Phase 4
- Travaux d'aménagement et d'installation de feux tricolores dans le réseau routier à Dakar

- Travaux de construction des routes de connexion à l'autoroute AIBD-Mbour-Thiès d'environ 25 km
- Travaux de construction de l'autoroute à péage Mbour/Kaolack
- Sélection d'un opérateur privé en vue de l'exploitation de l'autoroute Thiès-Touba
- Sélection d'un opérateur privé en vue de l'exploitation de l'autoroute AIBD-Mbour-Thiès.

**c) Sur financement des bailleurs de fonds**

- Travaux connexes d'infrastructures marchandes, sportives et sociales dans la zone d'intervention de PROMOVILLES
- Travaux d'aménagement paysagers dans la zone d'intervention de PROMOVILLES
- Travaux de réhabilitation du tronçon Sénoba-PK40 y compris 4 km de voirie à Bounkiling (lot 1)
- Travaux de réhabilitation du tronçon PK40-PK 80 (Oulampane) y compris 8 km de voirie à Bignona (lot 2)
- Travaux de réhabilitation du tronçon PK 80 (Oulampane)-Mpack (lot 3) y/c parking poids lourds à Ziguinchor
- Travaux d'aménagement et de bitumage de la Boucle des Kalounayes
- Travaux de construction d'infrastructures scolaires et sanitaires entre Sénoba et Ziguinchor
- Travaux de construction d'infrastructures urbaines (gares routières, équipements marchands, gestion de déchets, etc.) dans le cadre du Projet de réhabilitation de la route Senoba-Ziguinchor-Mpack
- Travaux de renforcement du tronçon Mako-Kédougou-Moussala d'environ 162 km
- Travaux de réhabilitation des routes nationales n°3 Thiès-Diourbel et n°4 Diourbel-Gossas-Kaolack sur environ 155 Km
- Travaux de renforcement du corridor nord y compris le désenclavement des zones de production du fleuve Sénégal (Dandé Mayo) - phase 1 : tronçon Bakel-Kidira (65 km) y compris 180 km de piste de désenclavement du Dandé Mayo
- Travaux de construction d'un bassin de décantation au niveau des postes de contrôle juxtaposé de Boudou Fourdou à la frontière de la Guinée et du Sénégal sur le corridor Conakry-Dakar
- Travaux d'achèvement des constructions et des équipements des postes de contrôle juxtaposé de Moussala à la frontière du Mali et du Sénégal sur le Corridor Bamako-Dakar par le Sud (PR2)
- Programme pilote de construction de routes en terre avec la technologie PROBASE
- Programme de développement et de renforcement des corridors du Sénégal y compris l'aménagement de voies d'accès aux zones agricoles et minières. Tronçons Kaolack-Tambacounda; Mako-Kédougou-Moussala et Sédhiou-Tanaff-Frontière Guinée
- Travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)

- Travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 51 km (2ème section)
- Travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 81 km (3ème section).

**B) SERVICES DE CONSULTANTS (PRESTATIONS INTELLECTUELLES)**

**B1 – ETUDES**

**a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**

- Sélection d'un consultant pour le paramétrage de HDM-4 (assistance technique) et élaboration de stratégies d'entretien
- Sélection d'un consultant pour l'exécution d'une campagne d'inspection sommaire sur le réseau routier revêtu classé
- Assistance au maître d'ouvrage (AMO) pour la mise en concession de l'entretien routier
- Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un manuel et d'un guide pour la sécurité routière
- Sélection d'un consultant individuel pour l'assistance technique à l'AGEROUTE pour le suivi des études, de la recherche appliquée, de l'inspection technique, du contrôle qualité et de l'audit des travaux routiers
- Sélection d'un consultant individuel pour la mission de revue indépendante de la passation des marchés de l'AGEROUTE

**b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI)**

- Etudes du projet de construction d'un viaduc à Cambérène et de réhabilitation du tronçon Malick Sy-Patte d'oie
- Etudes pour des passerelles au stade Amitié et un passage souterrain au carrefour de Yoff
- Sélection d'un consultant pour l'étude des travaux d'aménagement connexes d'infrastructures communautaires (PROMOVILLES - phase 2)
- Sélection d'un consultant pour les études techniques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 81 km (3ème section)
- Sélection d'un architecte pour les études techniques et l'élaboration d'un CCTP-Volet bâtiments d'exploitation de la route de prolongement de la VDN
- Recrutement d'un consultant Individuel pour l'élaboration du PAR des travaux de prolongement de la VDN
- Inspection nationale des ouvrages d'art au Sénégal
- Audit et proposition de solution pour un diagnostic de la sécurité routière avec proposition de solutions à mettre en œuvre pour la région de Dakar et une formation pour l'AGEROUTE.

**c) Sur financement des Bailleurs de fonds**

- Sélection d'un consultant pour les études techniques d'exécution, les études environnementales et sociales et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour l'aménagement et le bitumage de la boucle du Fogny (171 km)
- Sélection d'un consultant pour les études techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'entretien périodique, de renforcement et/ou de réhabilitation de la RN3 entre Thiès et Touba d'environ 130 km
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES en MS-Project
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES sur le dimensionnement des structures routières
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES sur le contrat de partenariat
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES en passation des marchés
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES sur les litiges et contentieux en marchés publics
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES sur les études économiques des projets routiers initiation au logiciel HMD4
- Sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'UGP PROMOVILLES sur le développement durable et changement climatique
- Formation du personnel de l'UGP Sénoba-Ziguinchor en MS PROJECT
- Formation du personnel de l'UGP Sénoba-Ziguinchor en passation des marchés
- Formation du personnel de l'UGP Sénoba-Ziguinchor en infrastructures (études économiques de projets routiers)
- Formation du personnel de l'UGP Sénoba-Ziguinchor en management de projets (la gestion axée sur les résultats (GAR) : le monitoring de projets)
- Formation du personnel de l'UGP Sénoba-Ziguinchor en développement durable (analyse multicritères, évaluation environnementale et conception d'un projet)
- Formation collective (20 personnes) en conception et dimensionnement de chaussée dans le projet de réhabilitation de Dialakoto-Mako - lot 1 : Dialakoto-PK 120
- Formation collective (20 personnes) sur l'entretien routier des chaussées et sur la conception géotechnique des ouvrages d'art dans le projet Kédougou-Salémata
- Recrutement d'un consultant individuel pour le renforcement des capacités en gestion environnementale dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata
- Recrutement d'un consultant individuel pour le suivi permanent des travaux et de l'exploitation dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata
- Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de communication du projet Sénoba-Ziguinchor
- Sélection d'un cabinet d'un cabinet en communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du Projet Sénoba-Ziguinchor
- Suivi-évaluation de l'impact socio-économique du projet Sénoba-Ziguinchor
- Audit technique et de sécurité routière dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Audit comptable et financier dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Audit passation de marchés dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Sélection d'un consultant pour la réalisation des enquêtes et la définition des besoins nationaux en matière d'ouvrages pour le désenclavement des régions
- Recrutement d'un consultant pour l'intermédiation sociale.
- Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la cartographie des risques pour le compte de l'AGEROUTE

- Sélection d'un consultant pour le paramétrage de HDM 4 (assistance technique) et élaboration de stratégies d'entretien.

**B2 - SUPERVISION ET SERVICES LIES A LA GESTION DES ROUTES****a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**

- Supervision des travaux d'entretien lourd pour le pont de Gouloumbou
- Supervision des travaux d'entretien lourd des deux passerelles de Joal-Fadiouth
- Supervision des travaux d'entretien lourd du pont Noiro de Kaolack.

**b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI)**

- Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) des travaux de construction du second pont de Ziguinchor
- Supervision des travaux de construction du pont de Lally et pistes d'accès situé dans la sous-préfecture de Kéniéba - région de Tambacounda
- Supervision des travaux de construction du pont de Dimat.

**c) Sur financement des bailleurs de fonds**

- Sélection de consultant pour la supervision des travaux d'infrastructures connexes dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Recrutement d'un consultant individuel pour le suivi permanent des travaux et de l'exploitation dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata
- Supervision des travaux de renforcement du tronçon Mako-Kédougou-Moussala d'environ 162 km
- Supervision des travaux du programme de développement et de renforcement des corridors du Sénégal y compris l'aménagement de voies d'accès aux zones agricoles et minières : tronçons Kaolack-Tambacounda, Mako-Kédougou-Moussala et Sédhieu-Tanaff-frontière Guinée
- Supervision des travaux de réhabilitation des routes nationales n°3 Thiès-Diourbel et n°4 Diourbel-Gossas-Kaolack sur environ 155 km
- Supervision des travaux de renforcement du corridor Nord y compris le désenclavement des zones de production du fleuve Sénégal (Dandé Mayo) - Phase 1 : tronçon Bakel-Kidira (65 km) y compris 180 km de piste de désenclavement du Dandé Mayo
- Supervision des travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)
- Sélection d'un consultant pour l'assistance au maître d'ouvrage (AMO) pour les travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)
- Supervision des travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 51 km (2ème section)
- Supervision des travaux de construction de la route de prolongement de la VDN sur 81 km (3ème section).

**C) AUTRES SERVICES**

- Sensibilisation des populations riveraines à la sécurité routière et aux MST, VIH SIDA & Ebola, paludisme dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Sensibilisation des populations riveraines à la sécurité routière et aux MST, VIH SIDA & EBOLA, paludisme et maladie hydrique dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata
- Gestion des services de désensablement du réseau routier dans la Région de Dakar
- Désencombrement du Réseau routier de la région de Dakar
- Diagnostic solidité et sécurité du tunnel de Soumbédioune
- Sélection d'un consultant pour l'évaluation du Contrat de Performance 2018-2020
- Sélection d'un prestataire pour l'organisation colonie de vacances pour les enfants du personnel de l'AGEROUTE
- Sélection d'un prestataire pour le gardiennage des locaux de l'AGEROUTE.

**D) FOURNITURES**

- Acquisition de matériels et logiciels informatiques

- Acquisition d'unités de transformations de produits dans le cadre de PROMOVILLES
- Acquisition de matériels et équipements agricoles pour l'appui aux groupements de femmes du projet dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Acquisition de matériel et autres équipements pour l'appui à l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Acquisition de pèses-essieux mobiles dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor
- Acquisition d'un équipement d'auscultation du réseau revêtu (compteurs automatiques) y compris formation des utilisateurs destinés à la BDR et fourniture de deux configurations informatiques pour l'AGEROUTE dans le cadre du projet Dialakoto-Mako - lot 1 : Dialakoto-PK 120
- Acquisition de mobiliers de bureaux pour l'AGEROUTE dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Kédougou-Salémata
- Acquisition de matériels informatiques et de reprographie pour l'AGEROUTE dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Kédougou-Salémata
- Acquisition d'équipement collectif (moulins, décortiqueuse, etc.) pour une dotation dans les zones impactées par le projet dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata
- Acquisition d'applications informatiques de géolocalisation des interventions sur le réseau et de gestion des demandes
- Acquisition de véhicules pour l'Unité de Coordination du BRT
- Acquisition de véhicules pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)
- Acquisition de matériels informatique et bureautique pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)
- Acquisition de mobiliers de bureau pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de construction de la route de prolongement de la VDN sur 63 km (1ère section)
- Fortigate siège et directions régionales pour interconnexion.
- Acquisition d'équipements informatiques et de matériels de reprographie pour l'Ageroute
- Acquisition et installation d'équipements réseau informatique pour l'Ageroute.

3. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés à partir de janvier 2019 dans le Journal "Le Soleil" et éventuellement dans un autre journal national de grande diffusion et sur le site web : [www.ageroute.sn](http://www.ageroute.sn)

4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du Décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics et suivant les dispositions prévues dans les Politiques des bailleurs de fonds, le cas échéant.

5. Les soumissionnaires potentiels (i) entrepreneurs de travaux, (ii) fournisseurs de biens et d'équipements, (iii) bureaux d'études, consultants et prestataires de services qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à l'AGEROUTE en envoyant, au plus tard le **28 février 2019 à 12 heures précises** à l'adresse ci-après, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL, Rue F X Rue David Diop, Fann Résidence - Téléphone: 33 869 07 51- Fax: 33 864 63 53-BP: 25 242 Dakar-Fann.**

**Email: [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn)**

6. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE  
Ibrahima NDIAYE**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002

### CONSTITUTION DE LISTES RESTREINTES DE CONSULTANTS/CABINETS POUR L'ELABORATION DU PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES

#### I. PRESENTATION DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers « CREPMF » est l'autorité de régulation du marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Il a été créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'Union.

#### II. CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Depuis 2014, il est engagé dans la poursuite de réformes du marché pour accroître sa compétitivité et améliorer sa profondeur.

C'est dans ce cadre que le marché financier régional s'est doté d'un Plan stratégique qui couvre la période 2014 à 2021. Le Plan dont l'énoncé de la vision des parties du marché financier régional de l'UMOA à l'horizon 2021 consiste à « Faire du marché financier régional de l'UMOA une place financière africaine attractive et sécurisée pour un financement durable des économies de l'Union » est articulé autour de quatre (4) axes, à savoir :

**Axe stratégique n°1 :** Accroître l'attractivité du marché financier régional et sa contribution au financement des économies de l'Union.

**Axe stratégique n°2 :** Renforcer la protection des épargnants, la surveillance et le contrôle des intervenants du marché en vue de prévenir les abus de marché et les risques systémiques.

**Axe stratégique n°3 :** Améliorer l'ancrage institutionnel régional et international du marché financier régional, l'organisation, le fonctionnement et le financement de l'ensemble des acteurs du marché et du CREPMF.

**Axe stratégique n°4 :** Promouvoir le marché financier au niveau de l'Union et renforcer la coopération interafricaine et internationale.

Dans la dynamique de la poursuite des objectifs du Plan stratégique du marché financier régional, le Conseil des Ministres de l'Union réuni le 24 mars 2016, a approuvé des mesures complémentaires de réformes visant à (i) promouvoir un nouveau modèle d'affaires, (ii) améliorer le fonctionnement du CREPMF, (iii) reformer la gouvernance des Structures du marché, (iv) améliorer la transparence, l'accès à l'information et promouvoir la notation, (v) renforcer les capacités des acteurs, (vi) promouvoir de nouveaux marchés et (vii) faire émerger de nouveaux acteurs.

Le CREPMF souhaite, constituer des listes restreintes de Consultants/Cabinets pour l'élaboration de son plan de continuité d'activité.

#### III. OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les objectifs sont les suivants :

- réaliser une étude pour la mise en place d'une cartographie des risques suivi d'un plan de continuité des activités (PCA) conforme de la norme ISO 22301 pour le compte du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ;
- mettre en place un dispositif de maîtrise des risques conformément aux meilleures pratiques internationales ;
- faire une analyse d'impact métier qui mettra en exergue les activités critiques ainsi que les moyens sous-jacents nécessaire à leur continuité ;
- renforcer l'engagement des collaborateurs à tous les niveaux dans la démarche de maîtrise des risques ;
- rendre le CREPMF plus résilient aux risques, en réduisant à un niveau acceptable les conséquences de tout sinistre ;
- doter le CREPMF de procédures, couvrant aussi bien la mise en sécurité des personnes et des biens, la récupération (de moyens, de capacité, de données, de personnel) que la continuité pure et simple des activités ;
- adopter une organisation de gestion de crise capable de gérer efficacement les crises.

#### IV. MISSIONS DU CONSULTANT/CABINET

Le Consultant/Cabinet retenu à l'issue de cette procédure de marché aura les missions suivantes :

- la revue analytique de la cartographie des processus, et du cadre de surveillance des risques ;
- la mise en place d'une cartographie des risques ;
- la mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA).

#### V. DELAIS DE REALISATION

Pour une parfaite exécution des missions qui seront assignées au Consultant/Cabinet retenu, le délai de réalisation s'étendra sur une durée maximum de 90 Jours calendaires.

#### VI. CONTENU DU DOSSIER D'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert, à égalité de conditions, à tous les spécialistes dans l'élaboration de PCA, internationaux ou établis dans l'un des pays de l'UMOA.

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du Consultant ou du Représentant du cabinet, faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner, s'il est présélectionné ;
- une note de présentation du Consultant/Cabinet (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté) ;
- les références professionnelles du Consultant/Cabinet (Attestation de bonne exécution à l'appui).

#### VII. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert, à égalité de conditions, à tous les Consultants/Cabinets spécialisés dans le domaine du droit des concessions de service public, internationaux ou établis dans l'un des pays de l'Union.

#### VIII. CRITERES DE SELECTION

Les candidats seront évalués sur la base des critères contenus dans le tableau suivant :

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous-total
1	Présentation du dossier	Sommaire général	1	5
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Lisibilité	1	
		Intercalaire de couleur	1	
2	Note sur la compréhension du travail	Une note méthodologique	6	24
		Compréhension de la mission	6	
		Plan d'étude	6	
		Chronogramme d'exécution de l'étude	6	
3	Références antérieures du consultant	Management des risques, Audit IT ou Business continuity (nombre de prestations réalisées : 1pt/contrat) photocopie 1ère et dernière page du contrat	5	11
		Expérience spécifique du consultant par rapport à la mission (prestations similaires réalisées par le consultant : 2pts/prestation adéquate) photocopie 1ère et dernière page du contrat	6	
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission (au moins un chef de mission et deux experts)		60
		CV des experts signés et datés		
		Expérience dans des projets d'études		
		Expérience minimum dans des projets de gestion des risques ou audit IT		
TOTAL		Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente (... pts/doc/expert)		
			100	100

Le CREPMF établira sur la base des réponses reçues au présent appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Consultants/Cabinets.

Les dossiers de consultation seront transmis aux Consultants/Cabinets constituant la liste restreinte en vue de recueillir les offres techniques et financières.

La sélection définitive interviendra après examen des offres qui auront été communiquées, par les candidats consultés issus de la liste restreinte conformément aux exigences du dossier de consultation établi par le CREPMF.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant/Cabinet n'implique aucune obligation de la part du CREPMF de le retenir sur la liste restreinte.

#### IX. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute autre information complémentaire, les postulants peuvent contacter le Secrétariat Général du CREPMF, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

#### X. DEPOTS

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, peuvent être transmises soit physiquement au plus tard le lundi 14 janvier 2019, à 16 heures GMT et porter expressément la mention du projet auquel l'intérêt est manifesté : «AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DU PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES DU CONSEIL REGIONAL», soit par email à l'adresse suivante : [AppelsOffres@crepmf.org](mailto:AppelsOffres@crepmf.org)

#### XI. ADRESSE

Les plis physiques peuvent être déposés à l'adresse suivante :

CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS  
01 BP 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE  
Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques)  
Tél : (+225) 20 21 57 42/20 31 56 20 ; Fax : (+225) 20 33 23 04

SAMSUNG

Galaxy A7

# Votre monde s'élargit avec trois cameras

Objectif à angle ultra grand

120 degrés de champ de prise



Le Galaxy A7 est équipé d'un appareil photo arrière avec un triple capteur qui vous permet de capturer une scène entière sous différents angles pour des clichés encore plus dynamiques. Il est doté entre autres d'un bouton de mise sous tension qui sert aussi de lecteur d'empreinte digitale, d'un écran Super AMOLED offrant un contraste saisissant et des couleurs éclatantes, sans oublier sa grande mémoire interne ainsi que son port micro SD qui vous permet d'augmenter sa capacité de stockage jusqu'à 512 Go.



**Triple  
caméra**



**Affichage  
Infinity**



**Scanner d'empreintes  
digitales**



**Stockage  
extensible**



## PREVENTION DES CONFLITS FONCIERS A PODOR

## Agriculteurs, éleveurs et société civile partagent des outils de bonne gouvernance



Divers acteurs issus des 22 communes du département de Podor ont partagé des outils pour une meilleure appréhension des questions foncières. Cette rencontre est une idée de l'Initiative prospective agricole et rurale (Ipar), en collaboration avec la Fao.

L'Etat du Sénégal, dans sa politique de maîtrise des questions foncières, avait mis en place un comité pour discuter des questions afférentes à ce domaine. A côté de l'autorité publique, des entités mènent également la réflexion afin que la terre ne soit plus source de problèmes. Ainsi, cette session de partage s'inscrit dans le cadre du programme «une gouvernance foncière améliorée, pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal» déroulé à Podor, Kayes (Mali), Bogué (Mauritanie) et Mamou (Guinée). L'objectif des organisateurs est de faire une formation sur le consentement préalable, en poussant les populations à donner librement les terres et en connaissance de cause.

Cette approche inclusive, a rappelé le Dr Cheikh Oumar Bâ, directeur exécutif d'Ipar, «offre l'occasion de communier autour des problématiques liées au foncier, à l'élevage, aux pêches, aux forêts et à la sécurité alimentaire et permet de fournir au Sénégal – et au

département de Podor en particulier – un référentiel d'orientations et un cadre d'échanges et de dialogue en vue d'une gouvernance foncière responsable et apaisée». Cet atelier, ajoute le Dr Bâ, vise, dans son objectif général, à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance foncière et à raffermir les relations entre Etat, collectivités locales, organisations paysannes, société civile et institutions de recherche et de développement. Aujourd'hui, «le Sénégal est un exemple au niveau mondial, au regard de l'excellence du dialogue multi-acteurs que le cadre de Podor est en train de jouer au niveau local», a fait noter de directeur exécutif d'Ipar.

**Démarche inclusive**

En s'appropriant ces outils, les populations et les divers acteurs auront leur mot à dire quand des agrobusiness doivent s'installer dans la zone. Ceci permettra d'éviter, rappelle Dr Cheikh Oumar Bâ, ce qui s'est passé à Dodell avec

les Marocains d'Afri-Partners, Fanyaye avec Senhuile où l'investisseur perd de l'argent, l'Etat est en retard sur l'exécution de ses politiques et les populations nagent dans le doute. Au nom de la Fao, Ibrahima Faye a évoqué le travail fait depuis trois ans, de concert avec Ipar. A l'en croire, l'amélioration de la gouvernance foncière deviendra une réalité à Podor et «la vallée du fleuve sera un bon laboratoire, avec comme objectif sécuriser les terres et, du coup, aller vers une sécurité alimentaire au profit des populations».

Quant à Mamadou Mbaré Hanne, Sg du Conseil départemental de Podor, il a dit sa fierté d'accueillir cette plateforme. «Podor, c'est 70% de la région de Saint-Louis et toutes les potentialités sont là, avec nos quatre cours d'eau et l'île à Morphil qui est un véritable réservoir de terres arables». Il a, en outre, rappelé que beaucoup d'investisseurs privés veulent s'installer et «avec ces types de rencontres, les mentalités changent et les populations à la recherche de mieux-être sont impliquées dans ce processus d'implantation des agro-business».

Amadou Maguette NDAW

PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST  
Impliquer les jeunes dans la résolution des conflits et le développement

Le premier forum régional annuel des jeunes pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel s'est tenu du 10 au 12 décembre derniers à Ouagadougou. Une occasion pour réfléchir sur le rôle des jeunes dans les processus de paix et de développement économique dans la région.

Dans ses résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), le Conseil de sécurité des Nations unies avait appelé les Etats à «prendre des mesures pour prévenir la radicalisation des jeunes et à investir dans la jeunesse». Le Bureau de Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel a décidé de mettre en œuvre ces recommandations. Il a organisé, conjointement avec le Centre de développement de la jeunesse et du sport (Cdjs) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), du 10 au 12 décembre derniers à Ouagadougou (Burkina Faso), le premier forum régional annuel des jeunes pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Selon un communiqué sanctionnant la fin de cette rencontre de trois jours, le forum a vu la participation du représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'Organisation des Nations unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Mohamed Ibn Chambas et de Mohamed Diakité, représentant résident de la Cedeao au Burkina Faso.

Dans son discours, le représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu, Mohamed Ibn Chambas, a rappelé que les Etats de l'Afrique

de l'Ouest doivent se mobiliser pour «impliquer davantage les jeunes dans la résolution des conflits et dans le processus de développement». «Ensemble, nous devons redoubler d'efforts pour continuer à soutenir cette initiative et d'autres qui renforcent le rôle des jeunes femmes et hommes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel», a déclaré Mohamed Ibn Chambas. Le représentant résident de la Cedeao au Burkina Faso, Mohamed Diakité, a, pour sa part, indiqué que ce forum régional annuel des jeunes qui se tient pour la première fois entre dans le cadre «des efforts concertés entre la Cedeao et les Nations unies pour trouver de nouvelles alternatives de solutions de paix et de sécurité en y impliquant et en écoutant la population la plus active et la plus dynamique de notre région, la jeunesse». Ce forum, d'après le communiqué, a vu la présence d'une centaine de participants représentant tous les Etats de la Cedeao. Les thèmes développés à cette occasion ont tourné autour du «rôle des jeunes dans le processus de développement», «les jeunes femmes et hommes dans les processus de paix», entre autres.

Aliou Ngamby NDIAYE

## PROBLEMES FONCIERS A MBOUR

## Un promoteur immobilier interpelle les pouvoirs publics

Les problèmes foncières sont récurrents à Mbour où les professionnels de l'immobilier sont souvent interpellés sur les litiges foncières. Une situation qui indispose les promoteurs immobiliers qui sont souvent les intermédiaires dans les transactions. D'où l'appel lancé par le directeur général de l'Agence «Bamtaare» aux autorités.

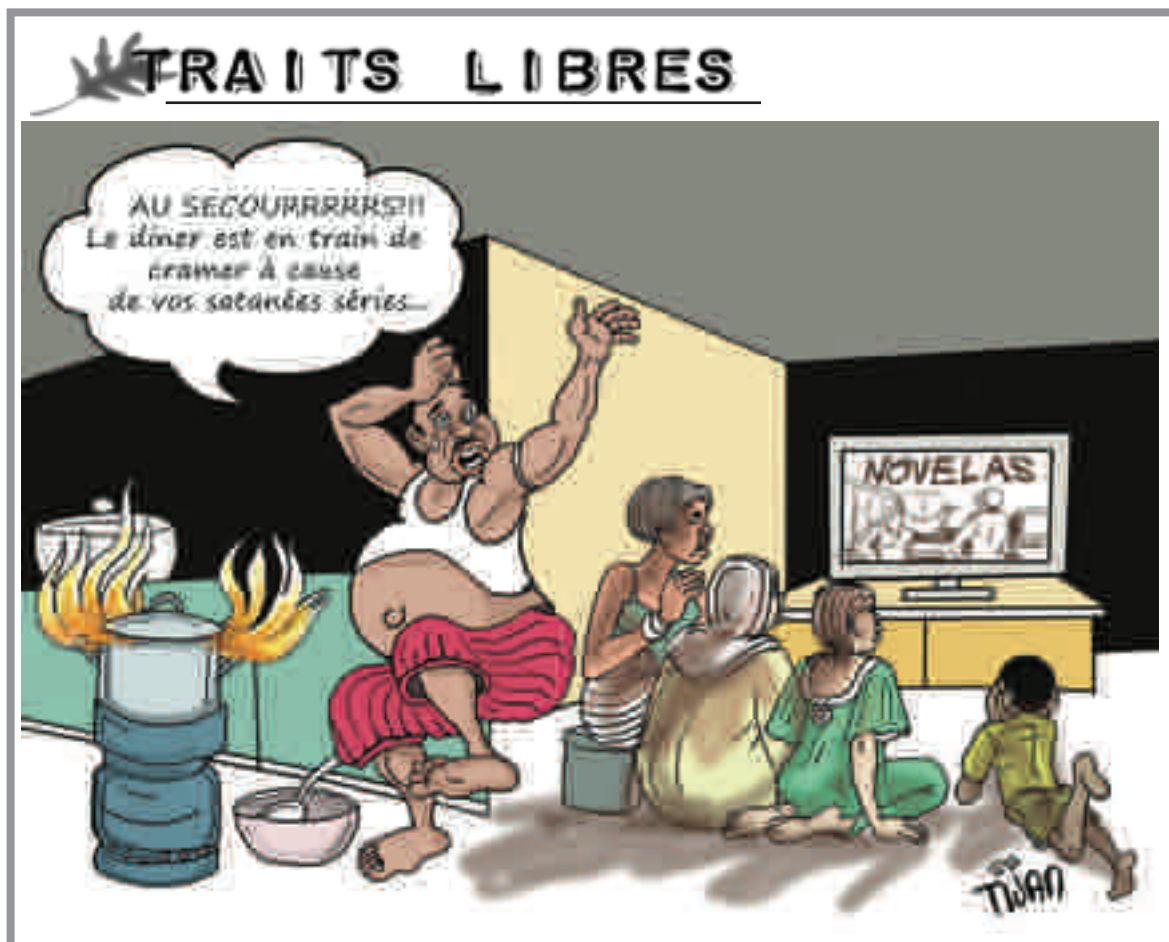
Les terres du département de Mbour sont fortement sollicitées pour plusieurs raisons, en particulier pour l'habitat. Une situation qui ne se passe pas sans dommage puisque plusieurs contentieux opposent parfois les protagonistes de transactions et atterrissent au tribunal dans la plupart des cas. Ce qu'a tenu à dénoncer le responsable de l'agence immobilière établie dans la ville, Oumar Diallo. «On achète parfois des terrains et on se retrouve avec des litiges parce qu'ils sont vendus à deux voire trois personnes», a-t-il regretté.

M. Diallo ajoute qu'il est toujours difficile de voir quelqu'un qui fait d'énormes efforts pour acheter un terrain après plusieurs sacrifices et qui se retrouve dans une situation où il ne peut pas en jouir parce qu'on l'a vendu à quelqu'un d'autre. «Ils viennent avec des papiers valables et cela pose problème au moment du contentieux. Les détenteurs des titres ne sont pas fautifs à mon avis; c'est plutôt celui qui a apposé sa signature qui est responsable de la situation. Ce sont les agents ou autorités qui établissent les actes de propriété qui sont responsables de ce genre de situa-

tion», s'est-il empressé de préciser sur la question de la responsabilité dans cette situation. C'est dans ce sens qu'il interpelle les autorités en charge de réguler le secteur, en particulier les préposés au domaine dans les différentes communes du département.

Des entités où les problèmes se posent de manière différente, selon le responsable. Pour ce dernier, les communes de Maliounda, de Thiadiaye et de Mbour sont certes impactées par le fléau mais celles de Saly, de Sindia et de Nguékhokh avec Gandigal sont les plus touchées. D'où son appel aux autorités pour plus de surveillance dans le secteur. «Nous jouissons de la confiance de beaucoup d'expatriés qui nous confient leurs projets d'acquisition de terrains en nous envoyant leur argent. Mais on court toujours derrière les affaires. C'est pourquoi nous sollicitons des autorités plus de surveillance dans le secteur», a plaidé Oumar Diallo. Son agence qui s'active dans le secteur organisait ce week-end son anniversaire qui a été l'occasion d'une communion avec les différents clients dont les plus fidèles ont été récompensés.

Ousseynou POUYE





## ONG INTERNATIONALES AU SENEGAL

## 2 200 emplois directs créés et 70 milliards de FCfa dépensés par an

L'importance des Organisations non gouvernementales (Ong) internationales du Sénégal se mesure en chiffres : 2.200 emplois directs créés et 70 milliards de FCfa dépensés par an.

L'Assemblée générale de l'Association des Ong internationales du Sénégal (Ongis) tenue hier a permis de mesurer le rôle important de ces Ong dans le développement socioéconomique du pays. «L'association emploie des milliers de Sénégalais, plus de 2.200, contribuant ainsi, de manière considérable, à réduire le chômage pour un investissement dans des projets et programmes estimé à 70 milliards par an», a fait savoir Cheikh Guèye, secrétaire général de l'Association des Ongis, en marge de leur Assemblée générale. Les Ongis, dit-il, développent des stratégies et actions en cohérence avec le Plan Sénégal émergent (Pse) pour répondre à l'urgence d'améliorer, de manière durable, les conditions de vie des populations, notamment en matière d'éducation et de santé publique, l'émergence économique, l'optimisation de la politique énergétique, l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité alimentaire, la paix et la sécurité, d'amortir les chocs exogènes, tout en préservant les options futures et la

résilience et inscrire le Sénégal dans une perspective de développement durable. «Nous mettons en œuvre des programmes sur des thématiques diverses au bénéfice des populations sénégalaises et en adéquation avec les préoccupations de l'État et des communautés», a soutenu M. Guèye qui a rappelé que l'Association est justement «un cadre de concertation, de consultation et de représentation autour des intérêts communs aux Ong internationales agréées au Sénégal».

### Quelques contraintes

L'Assemblée générale a permis de faire le bilan de l'association créée, il y a juste quatre ans. Bilan jugé «globalement positif» avec plusieurs acquis engrangés : adoption d'un décret qui régit l'intervention des Ong internationales au Sénégal ; rétablissement des accords de siège ; création, au Ministère de l'Intérieur, d'une direction chargée de gérer le partenariat entre l'État et les Ong, etc. Cependant, a noté le secrétaire général Cheikh Guèye, les mem-

bres des Ongis demeurent «encore confrontés à pas mal de contraintes» qui sont essentiellement liées à l'application, par l'État du Sénégal, du cadre réglementaire qui régit l'intervention des Ong internationales au Sénégal. «Ce sont des contraintes relatives à la fiscalité, aux délais de traitement des demandes d'agrément, d'approbation des programmes d'investissement et de signature des accords de siège», a souligné M. Guèye.

Il encourage l'État à «réécrire» le décret qui régit les Ong implantées au Sénégal. Saliou Faye de la Direction du partenariat avec les Ong au ministère de l'Intérieur dit avoir pris «bonne note» et promet de transmettre les préoccupations soulevées à qui de droit. «Ce sont des préoccupations légitimes. En revanche, tout le monde peut constater que des efforts considérables ont été réalisés dans la signature des accords de siège et le traitement des demandes d'agrément», a précisé Saliou Faye. Il a expliqué les quelques lenteurs notées par un fait simple : «Le temps de l'administration n'est pas le temps de l'utilisateur».

Fatou MBOW (stagiaire)

## BONNE GOUVERNANCE

## L'Ofnac relève des avancées dans la lutte contre la corruption à Diourbel

(APS) – Des résultats encourageants ont été enregistrés dans la lutte contre la corruption dans la région de Diourbel (centre), a soutenu, mercredi, Seynabou Ndiaye Ndiakhaté, présidente de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac).

Elle s'adressait à des participants d'un atelier de clôture d'une tournée nationale entreprise par la structure dans le cadre de la vulgarisation de ses actions de lutte contre la fraude et la corruption. Mme Diakhaté a notamment salué l'installation de l'Ofnac dans cette importante région du centre du Sénégal où s'exercent plusieurs trafics internationaux. «Il s'agit de montrer aux citoyens que l'Ofnac est engagé à leurs côtés pour combattre ces fléaux», a souligné Mme Diakhaté. «Diourbel est une ville de transit vers l'intérieur du pays et l'Ofnac entend réaffirmer cette volonté de promouvoir avec l'ensemble des populations les valeurs d'intégrité, de dévouement au travail et d'éthique», a fait valoir sa présidente.

Le passage des membres de l'Ofnac à Diourbel a été également marqué par l'organisation de rédaction et de dissertation sur la fraude et la corruption dans les écoles élémentaires, les Collèges d'enseignement moyen (Cem), les ly-



Seynabou Ndiaye Ndiakhaté, présidente de l'Ofnac

cées, les centres de formation professionnelle et les « daaras » (écoles coraniques). «Ces activités démontrent l'importance de la bataille contre ces fléaux dans les écoles par l'éloge de la probité, du bien acquis et la promotion de nouveaux comportements comme le rejet systématique de la corruption», a commenté Seynabou Ndiaye Diakhaté.

# SAMSUNG

Jusqu'au 31 décembre,

achetez un de ces modèles

Note 9 · S9 / S9+ · A6+ / A7 / A9 · J4 / J4+ / J6 / J6+

et gagnez des téléviseurs,  
des réfrigérateurs  
et des smartphones  
(Plus de 100 gagnants !)

Pour participer au tirage au sort,  
enregistrez votre téléphone en envoyant  
par sms : Enregistrer\* Numéro IMEI# au 22023





République du Sénégal

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan  
Direction générale des Douanes  
Direction des Systèmes informatiques douaniers



### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Référence du marché : F\_DSID\_DGD\_1163.

Dénomination : fourniture et installation de logiciels IBM.

Nombre d'offres reçues : deux (02).

Nom et adresse de l'attributaire provisoire :  
CFAO TECHNOLOGIES, 103 Sotrac Mermoz Dakar.

Montant de l'offre : 560.572.433 F CFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des marchés publics. Elle fait courir le délai de recours gracieux auprès de l'Autorité contractante en vertu de l'article 89 du code des marchés publics, et donne droit, ensuite, à un recours auprès du Comité de Règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics en vertu des dispositions de l'article 90 dudit code.

Le Directeur général des Douanes

20 DECEMBRE 2018 - BN

**DIRECTION DU RECOUVREMENT**  
**Quotidien national «Le Soleil»**  
**VDN en face siège Sonatel**  
**Tel : 33.823.89.83**

REPUBLICUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Numéro du Marché : N° T-DE-120

Dénomination du Projet : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES A DAKAR ET DANS LES REGIONS (OPERATIONS PRE-HIVERNALES/OPH).

Nombre d'offres reçues : (05) DELGAS ASSAINISSEMENT ; VICAS ; GROUPEMENT DELTA/VICAS ; SOSENAV ; DELTA.

Noms et adresses des attributaires provisoires :

Noms des entreprises	Lots	Montants	Adresses
VICAS	Lot 1	462 088 000 F CFA TTC	Dakar Banlieue 06 cité Assane DIOP BP 13492 Grand Yoff TEL : 33 867 16 95
GROUPEMENT DELTA VICAS	Lot 2	568 052 000 F CFA TTC	Liberté 6 Extension villa n°09 VDN Dakar TEL : 33 867 00 98
DELTA	Lot 3	560 794 445 F CFA TTC	Liberté 6 extension villa n°09 VDN Dakar TEL : 33 867 00 98
GROUPEMENT VICAS DELTA	Lot 4	247 800 000 F CFA TTC	Dakar Banlieue 06 cité Assane DIOP BP 13492 Grand Yoff TEL : 33 867 16 95
DELTA	Lot 5	275 397 816 F CFA TTC	Liberté 6 extension villa n°09 VDN Dakar TEL : 33 867 00 98

Délai d'exécution : Douze (12) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour recours gracieux auprès de l'Autorité Contractante (ONAS) puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général  
Lansana Gagny SAKHO

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

Cité TP SOM N°4 HANNI - Tél : +221.33.859.35.35 - Fax : +221.33.832.35.31 - N°orange : 818.00.10.12  
Email : onas@onas.sn ; onas@orange.sn - site web : www.onas.sn  
NINEA : 00830 48 0 C 9 - B.P. 13428 - DAKAR (Sénégal)



REPUBLICUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat général

Cellule de Passation des Marchés



### AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES GESTION 2019

1. La Cellule de passation des Marchés, agissant au nom et pour le compte du Ministre de l'Éducation Nationale (MEN), exécute, dans le cadre du Budget de l'État (fonctionnement et Investissement) et des projets et/ ou programmes sur financement des Partenaires Techniques et Financiers au développement, un programme de passation des marchés publics, au titre de la gestion 2019.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres, concernent les domaines suivants :

#### ° Fournitures :

- Fournitures de matériels informatiques et de reprographie ;
- Fourniture d'articles de bureau, de consommables informatiques et de reprographie ;
- Fourniture de mobilier et de matériels de bureau ;
- Fourniture d'imprimés spéciaux destinés aux examens et concours ;
- Fourniture de mobilier scolaire ;
- Fourniture de manuels scolaires ;
- Edition, impression et réimpression de manuels et d'ouvrages scolaires ;
- Fourniture de matériels pédagogiques et didactiques ;
- Fourniture de matériels scientifiques (SVT, physique et chimie..);
- Fourniture de matériels roulants (véhicules) et d'équipements divers ;
- Fourniture de pièces détachées de matériels roulants (pneus, batteries, essuie-glaces etc...);
- Achat de carburant et lubrifiants ;
- Fourniture de denrées alimentaires ;
- Fourniture de matériels et d'équipements d'éducation physique et sportive.

#### ° Travaux :

Constructions, réhabilitations et rénovations d'infrastructures scolaires (salles de classe, écoles, collèges, lycées, daaras, points d'eau, murs de clôture, blocs administratifs, blocs d'hygiène et tout autre édifice pouvant être assimilé à des infrastructures scolaires).

#### ° Services :

- Entretien et nettoyage des locaux abritant les services internes et externes du Ministère ;
- Entretien et réparation des véhicules ;
- Entretien et réparation du matériel de reprographie ;
- Entretien et réparation du matériel informatique ;
- Entretien et réparation du matériel de climatisation et du mobilier de bureau et scolaire ;
- Entretien et réparation des réseaux d'électricité, de téléphonie et d'eau.

#### ° Prestations intellectuelles :

- Archivage manuel et/ou électronique ;
- Formations ;
- Etudes ;
- Audits financiers, organisationnels et d'impact environnement ;
- Etudes architecturales et suivi des travaux ;
- Suivi et supervision de travaux.

3. Des avis spécifiques de passation de marchés seront publiés dans les journaux.

4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret n° 2014- 1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics (CMP).

5. Les soumissionnaires potentiels : i) fournisseurs de biens, d'équipements et de services ; ii) prestataires de services intellectuels (consultants), iii) entrepreneurs, qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à la Cellule de Passation des marchés en envoyant leur dossier de candidature comportant leurs références, à l'adresse ci-après.

Cellule de Passation des Marchés du Ministère de l'Éducation Nationale  
Rue Hachamyou TALL (1er étage -pièce B 117)

LE SECRETAIRE GENERAL  
Khady DIOP MBODJI



## nécrologie

### SOUVENIR ET MESSE

20 décembre 2001  
20 décembre 20178

*A l'occasion  
du 17ème anniversaire  
du décès du*

**Président  
Léopold Sédar SENGHOR,**

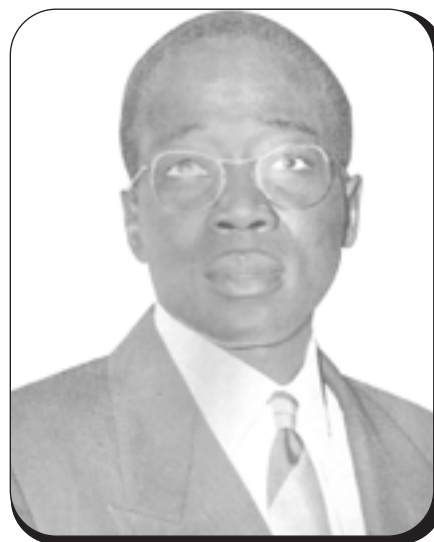
la **Fondation Léopold Sédar Senghor** prie les membres et amis de se souvenir de son Parrain.

Elle les invite à prendre part à une cérémonie de recueillement autour de sa tombe, **le jeudi 20 décembre 2018 à partir de 10 heures au cimetière de Bel Air et à assister à la messe de requiem célébrée le même jour, à 18H30 en la Cathédrale Notre Dame des Victoires de Dakar.**

(20 Déc. 18)



### SOUVENIR



**Léopold Sédar SENGHOR**

2001-2018

*Président-Poète,  
le Sénégal ne vous oubliera jamais*

MARIAMA NDOYE  
CONSERVATEUR DU MUSÉE  
LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

(20 Déc. 18)

### annonces légales

**SCPA TALL & ASSOCIES**  
192, Avenue  
du Pdt Lamine Guèye x  
Rue Emile Zola

Par décision N° 253 en date du 07 Mars 2018, le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar statuant en matière commerciale a rendu un jugement par défaut à l'encontre de la société AS Equipements en ces termes:

« Statuant publiquement par défaut simple à l'encontre d'AS Equipements, en matière commerciale et en premier ressort :

**EN LA FORME**  
Reçoit l'action

**AU FOND**  
- Condamne l'Entreprise AS Equipements à payer à la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce dite BSIC la somme de 126.999.031 F CFA avec exécution provisoire à hauteur de 500.000F"

Avs est donné à la société AS Equipements;

Qu'elle a un délai de 15 jours à compter de la publication pour faire opposition conformément aux dispositions des articles 101, 40 et 41 du Code de Procédure Civile.

### SOUVENIR

20 décembre 2017 - 20 décembre 2018  
*1 an sans ta présence !  
Papa, tu restes à jamais dans nos cœurs*



**Feu El Hadji Moussa DIALLO**

*Ancien Chef de quartier Cité Port, Cité CITEC  
et Boule des Douanes*

Fatiha + 11 Likhlass.

(20 DEC. 18)

### SOUVENIR



**Adja Fatou DIENG Meïssa**

*L'arbre s'est penché, Yaay booy  
Mais les oiseaux ne se sont pas dispersés.*

Repose en paix.

FAMILLES NDOYE ET DIENG

(20 DEC. 18)

**AGENCE COMMERCIALE**

**«Le Soleil» POMPIDOU**

**PASSAGE NEHMÉ**

**33.821.07.52**

**77.574.65.96**

**Fax**

**de**

**votre**

**Quotidien**

**national**

**«Le Soleil»**

**33**

**832**

**08**

**86**

**33**

**859**

**60**

**50**

### SERVICE COMMERCIAL

**«Le Soleil»**

**33.859.59.33 / 33.859.59.43**



### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du Marché : **Appel d'Offres n° 51/2018**

Dénomination du Marché : **Secteurs BT souterrains très perturbés à passer en aérien Dakar 2.**

Nombre d'entreprises ayant retiré le DAO : **Cinq (05)**

Nombre d'offres reçues : **Cinq (05)**

Nom et adresses Attributaires Provisoires :

☎ **LES CABLERIES DU SENEGAL (LCS)** : Km 11 route de Rufisque – BP : 3363 Dakar RP – Tél : 33 879 19 90 – Fax : 33 834 97 82

❖ **Lot 1 : fourniture de Câbles BT pour réseau aérien**

➡ **MONTANT** : Cent Vingt Quatre Millions Sept Cent Quatre Vingt et Un Mille (**124 781 000**) francs CFA HT/HD ;HT/HD ;

➡ **Délai d'exécution** : Deux (02) mois.

☎ **SIRMEL** : Km 11 route de Rufisque - BP : 4501 Dakar RP. Tél : 33 879 12 11 - Fax : 33 834 59 29.

❖ **Lot 2 : Accessoires de réseau BT**

➡ **MONTANT** : Cinquante Trois Millions Cinq Cent Treize Mille Trois Cent Quarante Cinq (**53 513 345**) francs CFA HT/HD ;

➡ **Délai d'exécution** : Quatre (04) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics en vertu de l'Article 90 dudit Code.

**Le Directeur Général**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DE LA RATIONALISATION DES EFFECTIFS  
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC

## COMMUNIQUE

Dans le cadre du programme pluriannuel de recrutement dans la Fonction publique (2018-2020), le Gouvernement du Sénégal a ouvert **5415 postes à vocation technique et interministérielle**.

Pour la mise en œuvre de ce programme, les candidats à un emploi sont invités à s'inscrire, à partir de la plateforme électronique suivante : [emploi-fpublique.sec.gouv.sn](http://emploi-fpublique.sec.gouv.sn).

Toutefois, les candidats, déjà inscrits et disposant d'un numéro, ne sont pas concernés par le présent communiqué.

Fait à Dakar, le 14 DEC. 2018

Ministre de la Fonction publique,  
de la Rationalisation des Effectifs  
et du Renouveau du Service public

Mariama SARR

20 12 2018 - ASF

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Les acteurs de l'axe sud-est en conclave à Kolda

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire des régions du sud et de l'est du pays sont réunis pour deux jours à Kolda pour réfléchir sur les contraintes et les potentialités de ce secteur.

Les acteurs territoriaux des régions de Kolda, de Sédhiou, de Tambacounda, de Ziguinchor et de Kédougou se sont réunis les 18 et 19 décembre à Kolda pour réfléchir sur le développement de l'économie solidaire. Ils ont procédé, durant ces deux jours, à l'identification des forces et faiblesses de l'économie sociale et solidaire dans cette partie du pays pour permettre au ministère de l'Economie solidaire et de la Microfinance de définir les stratégies idoines afin de dopper le développement de ce secteur. Ils ont également cerné les défis majeurs de ce secteur qui semble très mal maîtrisé par les Sénégalais.

Certes, la pratique de tontines existe depuis des décennies dans notre pays, mais il n'y a pas encore de véritable stratégie qui permet d'avoir une cartographie de l'économie sociale et solidaire ou de connaître les acteurs qui évoluent dans ce secteur. «Nous sommes à Kolda pour boucler la phase de diagnostic dans le cadre du processus d'élaboration de la Lettre de

politique sectorielle de développement de l'économie sociale et solidaire. Nous comptons faire le point sur l'existant pour ce qui concerne aussi bien les acteurs, les initiatives, les activités et même les projets en matière d'économie sociale et solidaire», a déclaré Christian Diatta, secrétaire général dudit ministère.

Après cette phase diagnostic, le ministère va recueillir les propositions d'orientation et faire la compilation des données recueillies lors des différents ateliers interrégionaux. Ce qui lui permettra ainsi de les analyser et de proposer des orientations dans le cadre de la définition de la stratégie nationale de développement du secteur de l'économie sociale et solidaire. Pour le président de l'Union régionale des coopératives de maïs de Kolda, El Hadj Bassirou Diallo, l'économie sociale et solidaire constitue « un puissant levier pour l'émergence du Sénégal ». Il salue la décision du ministère d'associer les acteurs à la base à cette réflexion.

Mamadou Aliou DIALLO

## AUTONOMISATION DES FEMMES

### 75 femmes de Pout initiées aux techniques de transformation des produits locaux

Dans la commune de Pout, le dynamisme des femmes est connu de tous. Elles sont dans la vente de fruits notamment. Au-delà de sa vocation de pôle de redistribution des productions fruitières, une bonne partie de cette commune est adossée à la zone des Niayes où les légumes sont cultivés en grande quantité.

Dans cette zone de production fruitière, l'ampleur des pertes post-récolte est pourtant constatée dans différentes études est arrivée à un niveau tel que des associations de femmes, réunies au sein du réseau des femmes transformatrices de Pout, ont choisi de s'investir dans la transformation des fruits, des légumes et des céréales pour inverser la tendance négative de l'économie locale.

Ainsi, en relation avec leur mairie et la cimenterie Dangote, le réseau des femmes transformatrices de Pout, dirigé par Mme Madjiguène Derwich Guèye, par ailleurs adjointe au maire de la commune de Pout, a bénéficié d'un financement de 3 millions de FCfa de Dangote Ciment. Une somme ayant permis de former 75 femmes aux techniques de transformation des produits locaux. «Au cours de cette formation, nous avons travaillé sur les techniques de fabrication de marmelades, de confitures, de croquettes, de couscous, de Khawraw et de leur conservation pour une durée de six à douze mois», a confié Mme Maty Diagne, la formatrice principale. Ainsi, aubergine, melon, papaye, bissap, gin-

gembre, pain de singe, mangue, citron, arachide tout comme le mil, le maïs, le riz, ont été transformés, conditionnés par les bénéficiaires de la formation puis exposés au public et responsables de la société Dangote Ciment, venus participer à la cérémonie de remise d'attestations hier. La formation a pour but d'augmenter les revenus des bénéficiaires et d'améliorer le budget familial.

Mme Astou Mbaye, directrice de la Responsabilité sociétale d'entreprise (Rse) de Dangote Ciment Sénégal, a réaffirmé l'engagement de sa société à accompagner les femmes, soulignant que son entreprise oriente ses investissements dans les secteurs sociaux essentiels comme la santé, l'éducation, les activités génératrices de revenus. La formation a permis aux femmes d'être dotées d'un savoir-faire dans l'approvisionnement en matières premières, leur nettoyage, les différentes étapes de la transformation, l'emballage et le conditionnement des produits finis, la gestion de la qualité, la notion de rentabilité et de compétitivité, etc.

Mbaye BA



## ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

### RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANEE DE BONS ET D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA DU 13 DECEMBRE 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 13 décembre 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission simultanée de Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à douze (12) mois et trois (3) ans pour un montant de 35 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte du 13 décembre 2018, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL		
Montant global des soumissions		26 222 510 000
Montant retenu		25 862 510 000
Taux de couverture		74,92%

Emission simultanée du Burkina du 13 décembre 2018	BAT_364 JOURS	OAT_3 ANS
Montant global des soumissions	19 279 000 000	6 943 510 000
Montant retenu	19 279 000 000	6 583 510 000
Taux/ Prix Marginal	6,5000%	9 600,0000
Taux/ Prix Moyen Pondéré	6,1669%	9 610,6000
Rendement Moyen Pondéré	6,5770%	7,6443%
Nombre soumissions	22	23
Nombre de participants	10	13
Taux d'absorption	100,00%	94,82%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 13 décembre 2018

Le Directeur

Adrien DIOUF

## PROMOVILLES

**Bon démarrage des chantiers à Tambacounda**

Les chantiers de Promovilles récemment lancés par le chef de l'Etat et qui mettent l'accent sur l'assainissement, la voirie et l'éclairage public ont bien démarré. Venu constater l'évolution des travaux, le député-maire de Tambacounda, Mame Balla Lô, a annoncé que plusieurs grandes artères de la ville seront éclairées dès la semaine. A la fin des travaux du Promovilles, les 13 km de voirie bénéficieront aussi d'un éclairage public.

Saré Guilé, quartier périphérique du chef-lieu de la région, au nord-est de la commune de Tambacounda, est le premier chantier qui a reçu l'édile de la commune, Mame Balla Lô. A pas de charge, la visite a permis de voir l'ampleur de la tâche. La route dite de la «Gare routière-Saré Guilé» est long de 1,95 km. Les engins sont en pleine activité. Il a été créé des voies de contournement comme pour décongestionner la capitale, a dit le technicien de l'entreprise Cse, M. Sow. Sur place, les ouvriers très engagés redoublent d'ardeur. Tambacounda est en train de changer de visage au grand bonheur de son premier magistrat qui cache difficilement sa satisfaction et ne rate aucune occasion pour remercier, de vive voix, le chef de l'Etat Macky Sall. «Force est de reconnaître que ces chantiers mettent en exergue la volonté politique affichée d'améliorer les conditions de vie des populations de notre région», a soutenu, visiblement émue, une



Le maire Mame Balla Lô visitant les chantiers.

restauration à la gare routière. Astou Thiam ne cache pas son admiration pour président de la République Macky Sall. Promovilles est une aubaine pour la commune car trois secteurs sont choisis pour améliorer le vécu quotidien des populations. Il s'agit de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public, rappelle Mame Balla Lô.

Après Saré Guilé, cap a été mis sur le quartier Liberté Est. Là, on constate un arrêt provisoire du pavage à cause des travaux d'assainissement. Les ouvriers ont promis au maire des réalisations inédites. Ce pavage au quartier Liberté Est aura la forme de la lettre « U », c'est-à-dire il commence sur la route du lycée Mame Cheikh Mbaye, à hauteur de l'école élémentaire Batou Diarra, passe devant la Maison d'arrêt et de correction (Mac) pour continuer sur la grande mosquée, bifurquer à l'angle du mur de la Sonatel faisant face au siège social de l'Ong « La Lumière » pour se terminer sur la nouvelle route de Saré Guilé, en longeant les grillages (côté sud) du même lycée. La dernière étape de la visite de terrain

du député-maire est la route Don Bosco-Hôtel Asta Kébé, long de 1,2 km. Cette voie va traverser la Rn1. Les engins sont en plein régime. Le chef du chantier, M. Sow, a expliqué au maire que les travaux suivent leur rythme normal. Et d'autres quartiers de la ville de Tambacounda bénéficieront de nouvelles voiries. La réhabilitation de cette route est déjà une aubaine pour le directeur général de la société Era Sénégal (spécialisée dans l'électrification rurale). Pour exprimer sa joie, Léopold Faye est sorti de son bureau pour remercier le maire. Cette dernière étape réjouit surtout le maire Mame Balla Lô qui pense que la réhabilitation de cette route permettra au premier hôtel du Sénégal Oriental construit par le regretté Ndiouga Kébé, handicapé l'état de la voie, pourrait reprendre ses activités et ainsi créer des emplois au profit des jeunes.

Partout où il est passé, M. Lô s'est renseigné auprès des chefs de chantiers pour savoir si la main-d'œuvre locale est bien prise en compte.

El Hadji Demba SIDIBE

## BIGNONA

**Kataba 1 veut être érigé en département**

Les populations de Kataba 1 (Bignona) ont battu le macadam hier pour réclamer l'érection de leur arrondissement en département. Elles ont organisé la marche dans la commune de Diouloulou, où se trouve la sous-préfecture de leur collectivité territoriale.

Tous les chefs de villages des quatre communes de Kafountine, de Diouloulou, de Kataba et de Djignaky ont pris part à la manifestation. Il y avait également l'ensemble des imams et oulémas, chefs coutumiers, responsables des groupements de promotion féminine, des associations de femmes, conseils locaux de jeunes, mais également des leaders politiques, élus locaux... et responsables d'autres composantes de la population active. Le soleil de plomb qui dardait ses rayons sur la commune de Diouloulou n'a nullement entamé leur ardeur. La marche qui s'est déroulée sur un parcours de plus d'un kilomètre, a été encadrée par la gendarmerie. Elle est partie du rond-point de Diouloulou pour aboutir à la sous-préfecture de Kataba 1.

Une fois sur place, les marcheurs ont expliqué le sens de leur manifestation pacifique par l'urgence, à leurs yeux, d'ériger l'arrondissement de Kataba 1 en département. D'ailleurs, c'était le sempiternel refrain lors de leur procession bruyante. Les manifestants ont expliqué au sous-préfet Amadou Wagué que le nouveau statut qu'ils réclament pour leur arrondissement va davantage rapprocher l'administration de ses ad-

ministrés. Ils ont estimé que cela permettra également une meilleure prise en charge des préoccupations et aspirations des populations. Les marcheurs ont aussi souhaité la mise en place de programmes et projets pour le développement de leur terroir, rappelant que l'arrondissement de Kataba 1, qui est le plus vaste du département de Bignona, dispose de nombreuses potentialités économiques.

Les manifestants ont cité, entre autres, d'importantes ressources forestières, agricoles, halieutiques, touristiques et minières (dont le zircon de Niafrang). Autant de richesses qui peuvent conférer à l'arrondissement de Kataba 1 un statut de «pôle économique», ont-ils estimé. Et pour eux, si leur collectivité territoriale est accompagnée d'un statut administratif et politique, elle pourrait connaître un développement fulgurant, au grand bonheur des populations locales. Ils ont remis au sous-préfet un mémorandum qui contient toutes leurs doléances. Le sous-préfet Amadou Wagué a rassuré les organisateurs de la marche que le mémorandum et tous les autres documents qu'ils lui ont remis seront transmis aux autorités compétentes.

Moussa SADIO

## AMENAGEMENT DE LA BERGE DU FLEUVE CASAMANCE

**Les populations de Kolda attendent avec impatience le démarrage des travaux**

L'aménagement de la berge du fleuve Casamance va complètement changer le visage de la commune de Kolda. Il permettra également de développer l'économie locale et de doper le tourisme.

La commune de Kolda est en train de changer de physionomie. De nombreux travaux sont en cours de réalisation ou sont prévus dans le cadre de la modernisation de la ville. C'est le cas notamment de l'aménagement de la berge du fleuve Casamance qui traverse la commune de Kolda et qui constitue une vieille doléance des populations. Les travaux seront réalisés dans le cadre du Programme de modernisation des villes (Promovilles) initié par l'Etat du Sénégal. « Le projet sera réalisé par Promovilles. Mais, je ne peux pas vous donner la date exacte du démarrage des travaux. Pour ce qui concerne le dragage du fleuve Casamance, un projet a déjà été ficelé dans ce sens, dans le cadre du Pôle Casamance qui regroupe les trois régions de la Casamance naturelle. Ce sont des investissements lourds qu'aucune collectivité territoriale ne peut prendre en charge », déclare un responsable local sous le couvert de l'anonymat.

« La commune de Kolda dispose d'un grand atout. A ma connaissance, c'est la seule ville au Sénégal qui est traversée par un fleuve. Je pense que si ce projet se réalise, cela va complètement changer le visage de la commune. Il permettra de revitaliser l'économie, de doper le tourisme et de faciliter la pêche et le transport sur le fleuve Casa-

mance », déclare Souaré Diallo, membre de la coalition « Benno Bokk Yakaar ».

Les autorités municipales ne comptent pas cependant s'arrêter en si bon chemin. Elles envisagent l'aménagement de l'esplanade de la commune qui sera le plus grand espace public de la ville. Les travaux devraient, en principe, démarrer dès que la Poste et la station d'essence qui occupent encore cet espace compris entre l'hôtel de ville et le pont Abdoul Diallo, sur le fleuve Casamance, auront libéré les lieux. Le Service régional de l'Hydraulique et les commerçants qui occupaient les souks et autres magasins de la mairie ont déjà plié bagages.

A noter, par ailleurs, que la première phase des travaux de la voirie urbaine réalisée dans le cadre du Promovilles est déjà terminée. Elle a permis à la commune d'avoir quelques kilomètres de routes bitumées, des trottoirs bien aménagés, des ronds-points (pour la première fois depuis l'indépendance du Sénégal) et de l'éclairage public. La seconde phase des travaux qui concerne les axes Médina Chérif-Escale, station Oil Lybia-Sinthiang Gadapara et Camps des Gardes-zone Lycée, vient de démarrer, au grand bonheur des populations.

Mamadou Aliou DIALLO

Save The Date

DAKAR, Capitale de l'Émergence

www.africa-emergence.com

CIEA  
17-18-19 JANVIER 2019

PIN/UN  
THE WORLD BANK

## PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

# Démarrage du processus d'inventaire à Ziguinchor

Le processus d'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Sénégal a démarré à Ziguinchor, mercredi dernier, par un atelier de formation des personnes chargées de ce recensement détaillé. Les ressources humaines ont donc été outillées dans ce sens.



Le but de cet inventaire est d'identifier, de sauvegarder et de valoriser notre patrimoine culturel immatériel.

La session de Ziguinchor a porté sur l'élaboration des inventaires du patrimoine culturel immatériel.

Elle a été élargie aux communautés, ainsi qu'aux collectivités territoriales et organisations de la société civile. Le souci était de donner à ces personnes ressources tous les outils leur permettant d'aller sur le terrain pour collecter les différentes expressions qui constituent le patrimoine culturel immatériel. L'opération sera pilotée par le Centre

culturel régional, en rapport avec les communautés, qui gèrent ce patrimoine culturel immatériel de notre pays.

Selon Ibrahima Wane, maître de conférences en Littérature orale africaine à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le but de cet inventaire est d'identifier, de sauvegarder et de valoriser notre patrimoine culturel immatériel. « Parce que, souligne-t-il, notre histoire est portée par ce patrimoine culturel immatériel. C'est notre identité, et il faut

le connaître pour pouvoir se l'approprier ».

Quant à l'adjoint au gouverneur de Ziguinchor chargé du Développement, Babacar Niang, il a salué l'approche inclusive et participative qui sous-tend l'inventaire de ce patrimoine par la communauté, pour la communauté. Pour lui, cela va permettre d'y impliquer les populations et d'amener ces dernières à s'approprier le projet.

L'adjoint au gouverneur a apprécié également l'implication des collectivités territoriales dans ce projet, rappelant que celles-ci constituent le niveau le plus proche de l'expression culturelle. Il n'a pas manqué de relever que ces collectivités territoriales sont constituées d'entités villageoises « qui, dans le passé, rappelle-t-il, ont pratiqué des méthodes de conservation d'expressions culturelles qui ont permis de rendre visible une existence culturelle au niveau local.

De l'avis donc de Babacar Niang, impliquer les collectivités territoriales et les organisations de la société civile dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Sénégal permettra de renforcer la citoyenneté par rapport à la volonté des populations de vivre ensemble, dans une même communauté.

Moussa SADIO

## FESTIVAL «KAAY THIES»

# La 2<sup>ème</sup> édition pour semer les graines d'une culture de paix

La seconde édition du festival «Kaay Thiès» est prévue, du 28 au 31 décembre, à Thiès. Une rencontre de partage s'est tenue entre le comité d'organisation et les différents acteurs engagés dans le processus de mise en place des activités culturelles qui doivent meubler les quatre jours du festival «Kaay Thiès».



Plusieurs festivités sont prévues à la Promenade des Thiessois.

Thiès, cité ferroviaire certes, mais aussi culturelle dans sa diversité ethnique, linguistique et artisanale, veut, selon le maire de la ville, Talla Sylla, se positionner, au-delà de sa place de carrefour géographique au Sénégal, comme un pôle culturel et touristique.

C'est pourquoi il a indiqué que les graines pour une culture de paix axée sur le respect mutuel, le bon voisinage, la parenté à plaisanterie, la solidarité, la tolérance, la compréhension, le dialogue sincère et le culte de la participation citoyenne vont être semées pendant cette seconde édition du festival «Kaay Thiès».

Raison pour laquelle nous avons choisi comme thème «Le vivre ensemble en milieu urbain», précise Talla Sylla.

Donc, en cette fin de l'année 2018, Thiès, ville carrefour, va ouvrir ses bras au vivre ensemble en cette deuxième édition du festival «Kaay Thiès» qui, dans sa première édition, a eu à honorer Abdoulaye Ndiaye Thiossane, une icône artistique, et va vibrer à l'heure de la signature de la diva Ndèye Seck Signature. Un hommage mérité pour une dame qui a consacré toute sa tendre enfance au rayonnement artistique de la ville de Thiès.

La voix et les paroles de cette chanteuse hors pair ont bercé toute une génération. L'on se rappelle encore de la chanson qu'elle a dédiée à après une icône de la politique des années 1970 et 1980, feu Adja Amy Balla Tall, dont la signature a permis à de nombreuses personnes de sortir du train-train

quotidien de la vie. Nichée dans une cuvette où vit une diversité de groupes socio-culturels, juché sur les remparts du plateau éponyme ; la Cité du rail reste marquée par les rampes glissantes du rail et traversée par les méandres bitumées des routes et autoroutes qui sillonnent les contrées du Sénégal émergent et de la sous-région ouest-africaine. Et, depuis un an, elle ouvre gracieusement son espace aérien et son hospitalité aux flux de voyageurs du monde qui foule le tarmac de l'aéroport international Blaise Diagne.

Thiès, cité à la croisée des chemins, veut, à travers ce festival «Kaay Thiès», dérouler un programme de territoire qui vise le renforcement de son attractivité et sa compétitivité. « Thiès, bastion militaire de l'ancienne colonie, aujourd'hui lieu de formation pointue des officiers sénégalais et africains et aussi corridor des peuples du Mali, a eu à accueillir des colonies de Capverdiens, de Libano-syriens... Thiès est un terreau de foyers religieux, de foisonnement de mosquées, d'églises et autels sacrés pour exprimer une liberté totale de cultes », soutient le maire de la ville de Thiès.

Pour vivre les festivités, la Promenade des Thiessois, la Place du président Mamadou Dia, la Place Agora, l'auditorium de l'Université de Thiès, les Manufactures des arts décoratifs de Thiès, le Musée régional et le Centre culturel régional sont les endroits retenus.

Mbaye BA

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
DEPARTEMENT DE TIVAOUANE  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Section o. Avis d'Appel d'offres (AAo)

### Avis demande de renseignement et de prix à compétition ouverte D.R.P.C.O N°03/18/ CDTIV du 20 décembre 2018

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Le Soleil N° 14407 du mercredi 06 juin 2018.

2. Le Conseil Départemental de Tivaouane a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition d'une voiture station wagon de service 4x2, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché DRPCO N° 03/18/ CDTIV.

3. Le Conseil départemental de Tivaouane sollicite une offre, sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer une voiture de service station wagon de service 4x2 destiné au Conseil Départemental de Tivaouane.

4. La passation du Marché sera conduite par demande de renseignement et de prix à compétition ouverte telle que définie dans le Code des Marchés publics, et ouverte à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseil départemental de Tivaouane et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Conseil Départemental de Tivaouane quartier Serigne Ababacar SY, Route de Thiès du Lundi au Vendredi de 8 h à 13 h 30 mn et de 15 h à 17 h.

#### 6. Les exigences en matière de qualification sont :

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- i) Une attestation bancaire permettant de juger de ses capacités financières pour un montant de 20.000.000 FCFA.
- ii) Une note de présentation du candidat indiquant le lieu, la date et le montant d'au moins d'une prestation de même nature exécutée durant les trois dernières années (2015, 2016 ou 2017), accompagnée de l'attestation de bonne exécution de ladite prestation délivrée par le service bénéficiaire.

- iii) Disposer d'un service après vente performant
- iv) Disposer d'un stock de pièces de rechange spécifiques aux véhicules station wagon de service.
- v) Disposer d'un bilan certifié d'au moins des trois (03) dernières années (2015, 2016 ou 2017)

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Madame la Présidente du Conseil Départemental de Tivaouane, quartier Serigne Ababacar SY, Route de Thiès** contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**.

La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier ou en mains propres.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Conseil Départemental de Tivaouane, quartier Serigne Ababacar SY, Route de Thiès au plus tard le 04 janvier 2019 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Conseil Départemental de Tivaouane, quartier Serigne Ababacar SY, Route de Thiès le 04 janvier 2019 à 10 heures**.

9. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission délivrée par une institution financière** ou chèque certifié d'un montant de **400.000 FCFA**.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission et la garantie de soumission pour une période de **90 jours**.

**Seule la caution délivrée par une institution bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances sera acceptée.**

La Présidente  
Seynabou GAYE



DECES DE DANIEL CUXAC

Un pionnier de la production musicale

Spécialiste international de l'événementiel, Daniel Cuxac est décédé, le 16 décembre dernier, à Dakar. Avec une collection personnelle de 33.000 disques, il a contribué au rayonnement de la musique afro-cubaine.



La musique est en deuil. Daniel Cuxac, un grand nom de la musique afro-cubaine, a tiré sa révérence, dimanche 16 décembre, à Dakar. Agé de 73 ans, l'homme n'avait pas pour autant arrêter sa riche carrière de promoteur d'événementiels. Au total, Daniel Cuxac aura passé près de 46 ans au service de la production musicale afro-cubaine.

Fondateur de « World Entertainment organisation », agence artistique internationale, il a produit quelque 256 œuvres musicales sonores. Il est concepteur et producteur d'une centaine d'événements culturels parmi les plus importants de l'espace francophone africain de ces 30 dernières années. Ces débuts professionnels dans l'événementiel remonte à 1969. Le producteur jouissait d'une forte réputation à Cuba où il a été plusieurs fois décoré. C'est dans les années 1970 qu'il découvre la culture cubaine. Depuis, l'histoire d'amour entre Cuxac et le pays de Fidel Castro ne s'est jamais effritée.

Elu président d'honneur de l'association des Charangas en 1990 à l'hôtel Capri à la Havane, il est décoré cinq plus tard, le 7 juillet

1995, de la Médaille de l'Amitié par le conseil d'Etat de la République de Cuba. Pendant 25 ans, il a organisé la remise des disques d'or aux artistes à Cuba. « Je suis tombé amoureux de ce pays comme on tombe amoureux d'une femme. C'est un petit pays qui est bloqué économiquement depuis plusieurs décennies mais qui a pu survivre et s'imposer en exportant des médecins et en inventant beaucoup de choses », expliquait-il dans un entretien qu'il nous avait accordé au mois de juin dernier.

Producteur prolifique, il a aussi à son actif un parc de 253 œuvres audiovisuelles. L'ancien secrétaire général de la Transafricaine des arts et de la culture (Transac), regroupant les plus éminents spécialistes d'événementiels de tout le continent africain, a eu à accompagner de grandes stars et groupes de musique dans leur carrière. Parmi ceux-ci figurent : Les frères Jackson, James Brown, Orquesta Aragon, Pancho el Bravo, Septeto Habanero, Myriam

Makeba, Extra Musica, Meíway, Duo Los Compadres, Pio Leiva, Orquesta Broadway, Franco, Tabu Ley Rochereau, Haitian Troubadours...

Daniel Cuxac était aussi un grand collectionneur. Consacré l'homme du « Show biz africain du siècle » en 2000, il est possesseur de l'une des plus grandes collections d'œuvres musicales afro-cubaines au monde ainsi que des objets d'archives rares liés à cette musique. Sa collection personnelle est estimée à quelque 33.000 disques.

Lors de la dernière interview accordée au quotidien national « Le Soleil », il disait avoir un projet d'écriture d'encyclopédie de sept-tomes dédiée à la musique afro-cubaine. Dans ce projet, le producteur voulait faire une sorte de série de dictionnaires sur la base des travaux qui ont été réalisés par des chercheurs d'horizons divers et à laquelle il avait prévu d'ajouter son expérience personnelle acquise dans le milieu de la musique cubaine depuis 1972.

Natif de Kaolack, Daniel Cuxac a fortement contribué au rayonnement de la Salsa. Une musique qu'il aimait et dont il définissait comme une romance « immortelle » qui traversera les époques. Cuxac sera inhumé demain, vendredi 21 décembre, au cimetière de Bel Air, après la levée du corps à la morgue de l'Hôpital Principal de Dakar suivie de la messe à la Cathédrale du souvenir africain.

Ibrahima BA

ABDOU LATIF COULIBALY, MINISTRE DE LA CUTURE

«L'Afrique et le monde perdent un grand collectionneur...»



Le producteur Daniel Cuxac, décoré ici par le Président malien.

Le ministre de la Culture a fait part, hier, à travers un communiqué, de sa « grande tristesse et profonde consternation », suite au rappel à Dieu de Daniel Cuxac, dimanche 16 décembre. Pour Abdou Latif Coulibaly, il s'agissait d'une des figures de proue de la production musicale internationale. « Pendant plus d'un demi-siècle, il a été l'homme de l'ombre qui a accompagné les artistes dans leur mise en lumière à travers l'événementiel en Afrique, aux Etats-Unis et en Europe. L'Afrique et le monde

perdent un grand collectionneur et producteur sur scène de centaines de stars mondiales », écrit-il. « En cette circonstance douloureuse qui a plongé le monde du showbiz dans une grande tristesse, j'exprime, au nom du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Macky SALL, du Gouvernement du Sénégal et de la communauté artistique et culturelle, mes condoléances sincères à la famille explorée », conclut le ministre de la Culture.

I. BA

**VOS CÉLÉBRATIONS INCROYABLES**  
nos tarifs spéciaux

2019 sera magique

Grâce à notre service exceptionnel, notre cuisine gastronomique, plus de 5 500 heures de divertissement à bord et nos tarifs exceptionnels, vous allez enfin pouvoir profiter des vacances idéales que vous avez toujours rêvées. Réservez avant le 27 décembre 2018 pour voyager entre le 7 janvier et le 30 juin 2019.

DESTINATION	CLASSE ECONOMIQUE ALLER-RETOUR A PARTIR DE (USD)	CLASSE AFFAIRES ALLER-RETOUR A PARTIR DE (USD)
Dubaï	559 000	≥ 479 000
Mumbai	659 000	≥ 497 000
Médine	712 950	≥ 639 000
Guangzhou	729 000	≥ 609 000

FLY BETTER

COOPERATION INTERNATIONALE POUR UNE «MIGRATION SURE»

## Le Pacte mondial pour les migrations ratifié largement à l'Onu

AFP - L'Assemblée générale de l'Onu a ratifié hier mercredi, à une très forte majorité, le Pacte mondial pour les migrations, texte destiné à renforcer la coopération internationale pour une "migration sûre" qui a déchaîné les passions dans plusieurs pays et provoqué la rupture de la coalition gouvernementale en Belgique.

Lors d'un scrutin, 152 pays ont voté en faveur du Pacte qui avait été entériné au Maroc début décembre par 165 membres des Nations unies. Douze se sont abstenus et cinq ont voté contre : Etats-Unis, Hongrie, République tchèque, Pologne et Israël. Jusqu'à hier, selon des diplomates, Washing-

ton n'a pas cessé les pressions directes et indirectes sur les pays pour qu'ils n'adhèrent pas au Pacte. "C'est un succès évident pour le multilatéralisme. Et la communauté internationale est fermement résolue à garantir aux migrants des conditions humaines", s'est félicitée l'Allemagne.



"J'espère que les pays, qui ont choisi de rester à l'écart (...), comprendront l'intérêt du Pacte et s'y associeront" à l'avenir, a réagi le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, en saluant l'adoption du document.

Dénoncé par les nationalistes flamands, le Pacte a provoqué la rupture de la coalition gouvernementale en Belgique ponctuée par la démission de son Premier ministre libéral Charles Michel, qui avait endossé le Pacte au Maroc.

La Belgique a néanmoins voté en faveur du texte à l'Onu. Non contraignant, le Pacte recense une série de principes - défense des droits humains, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale, etc. - et liste

différentes options de coopération : échanges d'informations et d'expertises, intégration des migrants... Il prône l'interdiction des détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Le texte, qui porte formellement le nom de "Pacte de Marrakech pour une migration sûre, ordonnée et régulière", nécessitait une ratification à New York comme pour tout texte entériné hors du siège des Nations unies.

SYRIE

## Donald Trump ordonne le retrait des troupes américaines

AFP - Le président des Etats-Unis Donald Trump, qui estime avoir atteint son objectif de "vaincre" le groupe Etat islamique (Ei) en Syrie, a ordonné un retrait complet des troupes américaines stationnées dans ce pays, selon un haut responsable.

"C'est un retrait total", qui interviendra "aussi rapidement que possible", a indiqué hier à l'Afp ce responsable américain sous couvert d'anonymat, précisant que la décision, aux lourdes implications géopolitiques, avait été prise mardi.

Quelque 2.000 soldats américains sont actuellement déployés dans le nord de la Syrie, essentiellement des forces spéciales présentes pour combattre l'Ei et en-

traîner les forces locales dans les zones reprises aux jihadistes. "Nous avons vaincu le groupe Etat islamique en Syrie, la seule raison pour moi pour laquelle nous étions présents pendant la présidence Trump", a tweeté le président américain, sans être plus spécifique et sans donner la moindre précision sur sa stratégie à moyen terme dans la région. La Maison Blanche est restée évasive sur le calendrier, se bornant à af-

firmer, sans indications chiffrées, que le retour des troupes américaines avait débuté. "La campagne contre l'Ei n'est pas terminée", a, de son côté, souligné le Pentagone, sur un ton plus nuancé que le tweet présidentiel, précisant qu'il ne fournirait aucun détail pour des raisons de sécurité.

Nombre d'observateurs mettent régulièrement en garde contre un retrait américain précipité qui laisserait la voie libre en Syrie aux alliés du régime de Bachar al-Assad, à savoir la Russie, grande rivale des Etats-Unis, et l'Iran, véritable bête noire de l'administration Trump.

## AGRESSION D'UN MANNEQUIN SUD-AFRICAIN Un mandat d'arrêt émis contre Grace Mugabe

AFP - La justice sud-africaine a émis un mandat d'arrêt contre Grace Mugabe, l'épouse de l'ex-président zimbabwéen Robert Mugabe, dans le cadre d'une affaire d'agression contre un mannequin sud-africain à Johannesburg en 2017, a annoncé hier la police.

"La police enquête, nous avons fait une demande à la justice et le tribunal nous a délivré un mandat d'arrêt (...) pour l'agression contre Gabriella Engels", a déclaré à l'Afp le porte-parole de la police, Vishnu Naidoo.

Le tribunal de Randburg, dans la province de Gauteng où est située Johannesburg, a émis le mandat d'arrêt contre l'ex-Première dame du Zimbabwe le 13 décembre pour "coups et blessures graves". "Nous suivons les procédures d'Interpol (la police criminelle internationale) et nous demandons donc une aide pour obtenir son arrestation", a ajouté M. Naidoo.

On ignore où se trouvait hier Mme Mugabe, de même que son mari, qui séjournait le mois dernier à Singapour pour des soins.

L'ancienne Première dame du Zimbabwe, âgée de 53 ans, est accusée d'avoir frappé Mme Engels à l'aide d'une rallonge électrique dans un hôtel de luxe du quartier des affaires de Sandton,



où se trouvaient ses deux fils Robert Jr et Chatunga, à la réputation de noceurs, tandis que le président Mugabe s'était rendu à un sommet régional.

Le mannequin, âgé aujourd'hui de 21 ans, a subi des coupures au front et à l'arrière de la tête.

À l'époque, Robert Mugabe était toujours au pouvoir et le gouvernement sud-africain avait accordé l'immunité diplomatique à son épouse après l'incident, lui permettant de quitter l'Afrique du Sud et de regagner le Zimbabwe.

## FACE A UNE PENURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIEE L'Allemagne compte recruter à l'étranger

AFP - Confrontée au vieillissement de sa population et à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs, l'Allemagne veut recruter à l'étranger des travailleurs qualifiés en se dotant pour la première fois d'une loi sur l'immigration.

"Nous avons besoin de main d'œuvre de pays tiers (hors Allemagne et Union européenne, ndlr) pour assurer notre prospérité et pouvoir occuper les emplois" vacants, a martelé le ministre de l'Intérieur, le conservateur bavarois Horst Seehofer, mercredi à l'issue du conseil des ministres.

Peu auparavant, un projet de "loi sur l'immigration de travailleurs qualifiés" avait été adopté par les ministres d'Angela Merkel, à l'issue de tractations de dernière minute entre les partis social-démocrate Spd et conservateur Cdu/Csu de la "grande coalition".

Le Spd tenait absolument à ce que ce projet phare du quatrième gouvernement Merkel puisse être porté sur les fonds baptismaux avant la fin de l'année, faisant officiellement de l'Allemagne un pays

d'immigration. "C'est un progrès immense : après vingt ans de débat, l'Allemagne se dote d'une loi moderne sur l'immigration", s'est félicité le ministre social-démocrate du Travail, Hubertus Heil. L'Allemagne entend recruter dans des secteurs stratégiques comme l'informatique, les technologies de l'information ou les métiers de la cuisine et des soins aux personnes âgées. Les manques sont particulièrement criants dans les petites et moyennes entreprises (Pme), "cœur" du modèle économique allemand. Selon des experts de l'Université de Constance et de l'Agence fédérale pour l'emploi, face au vieillissement de ses actifs, l'Allemagne aura besoin annuellement en moyenne jusqu'en 2050 de 400.000 travailleurs originaires de pays hors de l'Ue.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
\*\*\*\*\*

### MINISTRE DES TRANSPORTS AERIENS ET DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

GESTION : 2019

#### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

1. La Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires, exécute, au titre de la Gestion 2019, dans le cadre du budget de fonctionnement et du Budget Consolidé d'Investissement, un programme de passation de marchés publics.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants :

• **Fournitures :**

Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques;

3. Les acquisitions, par voie de demande de renseignements et de prix à compétition ouverte concernent les domaines suivants :

• **Fournitures :**

Acquisition de matériels de bureau

4. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés dans les journaux nationaux de grande diffusion.

5. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret 1212-2014 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.

Les soumissionnaires potentiels souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de sélection ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires (i) entrepreneurs de travaux, (ii) fournisseurs de biens & d'équipements, (iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à la Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement du Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires, à l'adresse suivante : Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires, les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8h à 13h30mn et de 14h30 à 17h, à Liberté 6 Extension, Lots n° 7 et n° 8, VDN Dakar Sénégal, au quatrième étage à droite : Tél : 33 869 29 60. E-mail : [contact@mtdiasn.net](mailto:contact@mtdiasn.net)

6. Les dossiers de candidature doivent comporter les références pour les marchés de travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires.

7. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

Le Directeur de l'Administration  
Générale et de l'Équipement

**SERVICE COMMERCIAL**

Pour vos annonces publicitaires,  
Avis et communiqués  
dans le journal  
**Le Soleil**

OU

dans le Portail Web  
**www.lesoleil.sn**

vous pouvez nous contacter :

**33 859 59 59****77 756 33 79****77 533 87 18****77 518 26 99****AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU**«**Le Soleil**»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou

Tél. **33 821 07 52**

République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
Ministère de l'Éducation nationale



*Le Ministre*  
06289MEN/DRH/DGPEC/IAW

Dakar, le 13 décembre 2018

**APPEL À CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE  
DIRECTEUR DU CENTRE VERBO-TONAL**

Le Ministère de l'Éducation nationale va procéder à la sélection d'un candidat aux fonctions de Directeur de l'Externat médico psycho pédagogique intégré (EMPPI) communément appelé Centre verbo-tonal de Dakar.

Cet établissement médico-scolaire accueille des enfants déficients auditifs.

Peuvent faire acte de candidature au poste de Directeur, les inspecteurs de l'Enseignement élémentaire et les inspecteurs de l'Éducation préscolaire.

**1. Conditions à remplir**

- Avoir une ancienneté de cinq ans au moins dans le corps de contrôle ;
- être au moins à cinq années scolaires de la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 ;
- Ne pas avoir subi de sanctions administratives négatives au cours des cinq dernières années.
- Comprendre les enjeux liés aux fonctions de Directeur de l'EMPPI ;
- Avoir une bonne connaissance de la méthode oraliste verbo-tonale ;
- Avoir une bonne connaissance de l'enfant sourd ;
- Faire preuve de leadership et d'ouverture aux innovations ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être de bonne moralité ;
- Être en bonne santé.

**2. Composition du dossier de candidature**

- Une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Éducation nationale visée par les autorités hiérarchiques compétentes ;
- Une lettre de motivation à la fonction de Directeur de l'EMPPI ;
- Un projet de développement de l'établissement de deux pages au maximum ;
- Un curriculum vitae avec la mention manuscrite « Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations et déclarations contenues dans le présent CV » ;
- Des copies certifiées des diplômes académiques et professionnels les plus élevés ;
- Une copie de l'acte d'avancement justifiant l'ancienneté dans le corps ;
- Un état des services effectués.

Le dossier de candidature est transmis à la Direction des Ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale au **Bureau A-021** du **lundi 17 décembre 2018** au **jeudi 10 janvier 2019 à 12 heures**.

**NB :**

- Tout dossier incomplet, non conforme ou forclo est classé sans suite.
- Les originaux des diplômes et des attestations de travail devront être fournis avant la sélection définitive du candidat.

Rue Hachamiyou TALL - BP 4025

Tél : +221 33 849 54 54 - Fax : +221 33 822 14 63 - Email : sp.men@gouv.sn

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° F\_DSTA\_055****PORT AUTONOME DE DAKAR****Renouvellement de la voie ferroviaire du Port autonome de Dakar en zone nord**

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **LE SOLEIL** » du **21 décembre 2017**, publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal et sur le site du Port au **www.portdakar.sn**

2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement 2018 des fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **travaux de renouvellement de la voie ferroviaire du Port Autonome de Dakar en zone nord**.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de renouvellement de la voie ferroviaire du Port Autonome de Dakar en zone nord**.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par le décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, Courriel : **cpm@portdakar.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar - Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax : 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn ;**
- **Vendredi : 7 heures 30 à 13 heures 30mn**

Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible et pourra être consulté sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

**6.1 Capacité Financière**

a) Produire les états financiers certifiés par un commissaire au compte ou par un cabinet agréé au cours des (03) derniers exercices (2015,2016 et 2017),

b) disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de facilités de crédit net d'autres engagements contractuels, délivré par un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan de cinquante millions (50 000 000) FCFA ;

**6.2 Capacité Technique et Expérience**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

a) fournir des attestations de bonne exécution au moins deux (02) en travaux de nature et de complexité similaires au cours des **cinq (5) dernières années** (2013-2017) avec une valeur minimum cumulée de **cent millions (100.000.000) FCFA**.

b) Fournir la preuve de possession du matériel minimal suivant :

- 10 battes à bourrer, 01 règle d'écartement à niveau, 05 criques ;
- des barres à mines ; des pelles, 01 triffonneuse pour serrage de boulons ; 06 campes ; 01 cymtreuse de rail, 01 compacteur, 01 chaudière de coup, un jeu de clés 01 scie à rail, 01 meule à rail.

c) disposer du personnel minimal suivant :

- Ingénieur civil ou ferroviaire de 10 ans d'expérience et Avoir dirigé au moins un (1) projet de construction/réhabilitation de voie ferrée
- D'un technicien titulaire d'un DUT GC ou équivalent (fournir diplôme et CV) pour le contrôle du chantier ayant une expérience de (05) ans en travaux et de voie ferrée ;
- D'un chef de chantier ayant une expérience de 10 ans en travaux et entretien de voie ferrée.
- Technicien topographe de 5 ans d'expérience et Avoir participé au moins à un(1) projet de construction/réhabilitation de voie ferrée
- Soudeur aluminothermique de 10 ans d'expérience et Avoir participé au moins à un(1) projet de construction/réhabilitation de voie ferrée

**NB.** A ce titre fournir les diplômes et les CV (chaque curriculum vitae doit être signé et visé par le représentant de l'entreprise et son titulaire).

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) en FCFA. les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h00 mn ;**
- **Vendredi : 7 heures 30 à 13 heures 00mn**

**NB. La méthode de paiement sera en espèces.**

8. Les offres devront être soumises au plus tard **le 23 janvier 2019 à 9h 30mn** à la Cellule de Passation des Marchés sise au 21, boulevard de la Libération où **les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure** à la salle du Conseil d'Administration à l'adresse précitée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan, d'un montant de **trois millions (3.000.000) de francs CFA** valable **28 jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Une visite de site obligatoire sera organisée par le PAD le **08 janvier 2019 à 9h 00mn** et les candidats convoqués à la Direction Générale du PAD, 21 boulevard de la libération

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, durant laquelle les candidats restent engagés par leurs offres.

Pour le Directeur Général,  
Le Secrétaire Général chargé  
de l'expédition des affaires  
courantes et urgentes

Nafissatou BA NIANG

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 21/12/18**

**ÉMISSION SIMULTANÉE**  
L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO  
partent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres  
pour la cession de bons et d'obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

Emetteur	: ETAT DU BURKINA	
Montant mis en Adjudication	: 35 000 MILLIONS DE FCFA	
Date de valeur	: 24 DECEMBRE 2018	
Adjudication	BAT_91 jours	OAT_3ans In fine
Code ISIN	-	BF0000001123
Valeur nominale unitaire (F CFA)	1 000 000	10 000
Taux d'intérêt	Multiple	6,15%
Prix	-	Multiple
Echéances	24/03/2019	14/12/2021

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**  
Date : Vendredi 21 décembre 2018 à 10h30mn TU  
(Heure limite)  
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

**BAT** Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

**OAT** Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera à un taux de 6,15% l'an dès la première année.

Dakar, le 14 décembre 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
**M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso  
**M. Célestin Santéré SANON**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:  
email : adjudications@umoa-titres.org / Tél : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**PORT AUTONOME DE DAKAR**  
21, BOULEVARD DE LA LIBERATION

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

**Dénomination du marché :** DRPCO n°F\_DSI\_099 du 17 Août 2018 relatif à la protection incendie : sécurisation, protection extinction, incendie et vidéo des salles PABX, VTS, BACKUP (relance).

**Nombre d'offres reçues :** Une (01)

**Nom et adresse de l'attributaire provisoire :**  
• **SAGAM ELECTRONICS**, Sotrac Mermoz lot n°03 rue MZ -179, Tél : 33 869 91 00

**Montant de l'offre retenue provisoirement :**  
• trente-six millions huit cent soixante et un mille six cent vingt franc (36 871 620) F CFA TTC. Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de six (06) semaines.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps un délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 90 dudit Code.

Pour le Directeur Général,  
le Secrétaire Général chargé de l'expédition  
des affaires courantes et urgentes  
**Nafissatou BA NIANG**

20 DECEMBRE 2018 - BN

**AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU**

«Le Soleil»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou  
Tél. 33 821 07 52**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° F\_DSTA\_055****PORT AUTONOME DE DAKAR****ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS AU PORT AUTONOME DE DAKAR,  
REPARTIS EN DIX (10) LOTS SEPARÉS**

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal **Le Soleil** du 21 décembre 2017, publié sur **Portail des Marchés publics du Sénégal** et sur le site du Port Autonome de Dakar **www.portdakar.sn**.

2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2018 des fonds, afin de financer l'acquisition de véhicules, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés à venir.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de véhicules au Port Autonome de Dakar, conformément à la réglementation en vigueur et dans les conditions fixées par le Cahier des Clauses Techniques Générales en annexe.

4. L'appel d'offres porte sur dix lots qui peuvent être attribués séparément :

- ▶ **lot I : cinq (05) véhicules station wagon luxe 4x4, essence, 5 portes, 5 à 7 places**
- ▶ **lot II : dix (10) véhicules station wagon 4x4, essence, 5 places**
- ▶ **lot III : quinze (15) véhicules de type berline, essence, 4 ou 5 portes, 5 places**
- ▶ **lot IV : cinq (05) véhicules de type berline, essence, 4 ou 5 portes, 5 places**
- ▶ **lot V : cinq (05) véhicules de type pick-up, Diesel, double cabine, 4 portes, 5 places,**
- ▶ **lot VI : un (01) véhicule fourgonnette diesel, de type ambulance médicalisée**
- ▶ **lot VII : deux (02) véhicules de sécurité, diesel de type fourgon cellulaire grillagé de 16 à 20 places**

- ▶ **lot VIII : quarante-deux (42) scooters 4 temps**
- ▶ **lot IX : trois (03) bus climatisés de moyenne gamme, diesel, 30/34 places,**
- ▶ **lot X : cinq (05) minibus climatisés de moyenne gamme, diesel, 16/20 places.**

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, Courriel : **cpm@portdakar.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar – Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax : 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :  
• **lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16heures ;**  
• **Vendredi : 7 heures 30 à 13 heures**

**NB :** Un exemplaire du Dossier d'Appel d'offres est disponible et peut être consulté gratuitement sur place par les Candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualification sont pour chaque lot :

- 6.1 : Capacité financière pour chaque lot :**
- Produire des états financiers des trois (03) dernières années (2015, 2016 et 2017) certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA). Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états

financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat.

**6.2 : Capacité technique et expérience pour chaque lot:**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait à l'exigence ci-après :

- disposer d'un siège social et être spécialisé dans la fourniture de matériel roulant ;
- avoir réalisé au cours des cinq dernières années au moins deux (02) marchés de natures similaires. fournir à cet effet, les attestations de service fait ou les copies des marchés exécutés avec PV de réception.
- fournir l'autorisation de représenter, commercialiser et/ou entretenir la marque par le constructeur ;
- disposer d'un service après-vente :  
- un magasin de stockage de pièces de rechange ;  
- un atelier de réparation et d'entretien performant, disposant d'un personnel qualifié sur les véhicules proposés (fournir les attestations de formations par le constructeur) dont un cadre supérieur et deux ouvriers qualifiés ;  
- un véhicule de dépannage équipé de moyens de remorquage.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC) du PAD, sise à l'immeuble Ex COSEC, Rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) en FCFA.**  
**NB : La méthode de paiement sera en espèces.**

8. Les offres devront être soumises au plus tard le **23 janvier 2019 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats **le même jour et à la même heure** à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 1 : 1 800 000 ;**
- **lot 2 : 1 700 000 ;**
- **lot 3 : 2 000 000 ;**
- **lot 4 : 600 000 ;**
- **lot 5 : 1 000 000 ;**
- **lot 6 : 1 000 000 ;**
- **lot 7 : 800 000 ;**
- **lot 8 : 1 300 000 ;**
- **lot 9 : 1 900 000 ;**
- **lot 10 : 1 800 000.**

Cette garantie reste valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

10. Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

Pour le Directeur Général,  
le Secrétaire Général chargé  
de l'expédition des affaires  
courantes et urgentes

Nafissatou BA NIANG

**le soleil**

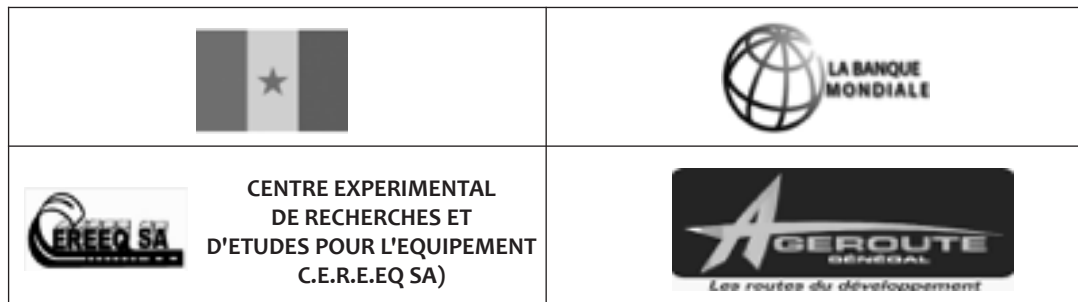
**Vous pouvez contacter  
l'Agence Commerciale POMPIDOU**

**Passage Nehmé : 25, Avenue Georges Pompidou  
Tél. : 33 821 07 52 / 77 574 65 96**

<b>FAX DE VOTRE QUOTIDIEN</b>	<b>TÉLÉPHONES SERVICE COMMERCIAL</b>
<b>33 832 08 86</b>	<b>33 859 59 33</b>
<b>33 859 60 50</b>	<b>33 859 59 43</b>

**DIRECTION DU RECOUVREMENT  
QUOTIDIEN NATIONAL «LE SOLEIL»  
VDN EN FACE SIÈGE SONATEL  
TEL : 33.823.89.83**

**Pour bien VENDRE et bien ACHETER,  
faites CONFIANCE au «Soleil»**



### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

**Appel d'offres national n° D/1319/F pour l'acquisition de matériels de laboratoires et équipements pour le CEREQ.**

- Date de lancement :** 26/06/2018
- Nombre d'offres reçues et identité des candidats :** (04)  
CONTROLAB SA, FERMON LABO Sénégal, GTS Sarl, 2IRIS.
- Montant de l'offre retenue :** 137.276.713 F CFA TTC.
- Nom et identité de l'attributaire :**  
CONTROLAB SA ;  
27'14 Boulevard Louis Michel Zi Activest  
Bâtiments B entrée 7/8 92230 GENNEVILLIERS  
Email : tdiouf@controlab.fr

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 88 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit Code.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE  
IBRAHIMA NDIAYE**

20 DECEMBRE 2018 - BN



République du Sénégal  
Un peuple- Un But- Une Foi  
\*\*\*\*\*

Ministère de l'Éducation Nationale  
\*\*\*\*\*

**Direction des Constructions Scolaires (DCS)**

## Avis d'Appel d'offres (AAO)

### DAO/ T\_D. C. S. \_284

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil » du 30/11/2017.

2. Dans le cadre de l'exécution des programmes de Construction d'infrastructures scolaires sur financement du BCI, la DIRECTION DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES (DCS) du Ministère de l'Éducation Nationale lance un appel d'offres ouvert.

3. Le DCS sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants sur financement du BCI

- Lot 1 : Travaux de construction de logements de professeurs (R+1) avec terrasse inaccessible : Gros œuvre et second œuvre.
- Lot 2 : Travaux de Construction de logements de professeurs (R+1) avec terrasse inaccessible : Second œuvre, aménagement extérieur et mur de clôture (91 ml).

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Constructions Scolaires (DCS) sise à la rue Amadou Assane NDOYE x Béranger Ferraud - téléphone 33 822 03 56 - DAKAR, à partir du 21 décembre 2018

Heures d'ouverture : 8 h 30 mn Heure de fermeture : 17 h

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

#### A. Moyens Financiers

Le chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de bâtiment requis de la part du soumissionnaire au cours des trois dernières années (2015, 2016 et 2017) doit être au moins égal à 2 fois la somme du montant TTC de son offre et des travaux en cours ayant atteint 80%. Le soumissionnaire devra en outre fournir un Etat financier certifié des 3 exercices concernés et donner la liste des travaux.

#### - Facilités de crédits

Le soumissionnaire doit fournir une Attestation de ligne de crédits délivrée par une banque agréée, d'un montant de: lot 1: 87 000 000 FCFA - lot 2: 27 000 000 FCFA

#### B. Expérience

Avoir une expérience d'entrepreneur principal de travaux en génie civil correspondant à au moins au cours des cinq [05] dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017), deux (02) marchés avec une valeur minimum de:

Lot 1: 140 000 000 FCFA - Lot 2: 44 000 000 FCFA

qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

**NB : le chiffre d'affaire annuel moyen sera calculé uniquement à partir des attestations de travaux de bâtiment fournies par l'entreprise dans offre. Les attestations délivrées par les maîtres d'œuvre ou des personnes privées ne seront pas pris en compte. L'autorité contractante se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire pour l'authentification des documents.**

#### C. Disposer du personnel clé et du matériel nécessaire

#### 1. Moyens humains

- Pour être attributaire d'un lot: Un (01) conducteur de travaux Technicien supérieur en génie civil avec 5 ans d'expérience globale en travaux et (02) deux ans d'expérience dans des projets similaires dont un (01) en tant que conducteur des travaux qui sera affecté en permanence sur chaque chantier durant toute la période de l'exécution.

- Pour être attributaire de deux (02) lots: Deux (02) conducteurs de travaux techniciens supérieurs en génie civil avec 5 ans d'expérience globale en travaux et (02) deux ans d'expérience dans des projets similaires dont un (01) en tant que conducteurs et qui seront affectés en permanence sur chaque chantier durant toute la période de l'exécution.

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la Section III, Formulaires de soumission.

**Le soumissionnaire devra fournir sous peine d'élimination les CV et les diplômes légalisés de ses ressources humaines**

#### 2. Moyens matériels et logistiques

##### Moyens logistiques

- Pour être attributaire d'un lot : un (01) camion 8 m3 et une (01) camionnette

- Pour être attributaire de deux (02) lots : deux (02) camions 8 m3 et deux (02)

spécifier l'affectation des véhicules au projet, objet du présent appel d'offres)

par la personne dont la carte grise porte le nom.

#### 3. Moyens matériels

Le Candidat doit établir qu'il a les moyens matériels suivants :

- Pour être attributaire d'un lot : une (01) bétonnière (250 l) et une (01) aiguille vibrante et un lot de petits matériels : pelles, pics, auges, brouettes, étais, échafaudage etc.

- Pour être attributaire de deux (02) lots : deux (02) bétonnières (250 l), deux (02) aiguilles vibrantes et un lot de petits matériels : pelles, pics, auges, brouettes, étais, échafaudage etc.

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la Section III, Formulaires de soumission.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Direction des Constructions Scolaires (DCS) sise à la rue Amadou Assane NDOYE x Béranger Ferraud - téléphone 33 822 03 56 - DAKAR contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Direction des Constructions Scolaires (DCS) sise à la rue Amadou Assane NDOYE x Béranger Ferraud - téléphone 33 822 03 56 - DAKAR au plus tard le mardi 22 janvier 2019 à 10 h 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Direction des Constructions Scolaires (DCS) sise à la rue Amadou Assane NDOYE x Béranger Ferraud - téléphone 33 822 03 56 - le mardi 22 janvier 2019 à 10 h 00 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

Lot 1: 5 000 000 FCFA - lot 2: 1 650 000 FCFA

9. La durée de validité de la caution sera de 28 jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre, y compris si la durée de validité de l'offre est prorogée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur des Constructions Scolaires**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



## Ministère de l'Éducation nationale

Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)

### Avis d'Appel d'offres (AAo)

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

### Avis d'Appel d'offres (AAo) n° F\_DAGE\_279

#### Marché à Commande pour la fourniture d'imprimés spéciaux pour les examens et concours

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien «Le Soleil» n° 14 253 des jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre 2017.

2. Le Ministère de l'Éducation nationale a obtenu dans le cadre de son budget de fonctionnement des fonds, afin de financer le marché pour l'organisation des différents examens et concours, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché à commande pour la fourniture d'imprimés spéciaux pour les examens et concours durant les années scolaires 2019, 2020 et 2021.

3. Le Ministère de l'Éducation nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en un (1) lot unique et indivisible, des imprimés spéciaux destinés aux différents examens et concours durant les années scolaires 2019, 2020 et 2021 et renouvelable par avenant.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations tous les jours ouvrables de 9h30 à 16h30 auprès du : **secrétariat de la Division des Marchés de la DAGE, sis à l'Unité de Coordination des Projets d'Éducation (UCP), Bd. Martin Luther King x rue des Dardanelles, téléphone : 33 822 34 98/ 33 842 35 92, email : dageme@orange.sn.**

6. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

► **Capacité financière :**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait à l'exigence ci-après :

- disposer des états financiers des trois dernières années (2015, 2016 et 2017) dûment certifiés par un Commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) et reflétant la situation financière équilibrée de l'entreprise.

► **Expérience**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui (attestation de service fait, de bonne fin ou de bonne exécution), avoir exécuté au moins un marché de nature similaire durant les trois (3) dernières années (2015, 2016 et 2017).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet en formulant une demande écrite adressée à Monsieur le Directeur de l'Administration Générale et de l'Équipement et déposée à l'adresse sus-indiquée contre un paiement en espèces non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Division des Marchés de la DAGE sis à l'Unité**

**de Coordination des Projets d'Éducation (UCP), Bd. Martin Luther King x rue des Dardanelles, téléphone : 33 822 34 98 - 33 842 35 92 au plus tard le lundi 21 janvier 2019 à 10 heures TU.**

**Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Division des Marchés de la DAGE, sise à l'immeuble de l'Unité de Coordination des Projets d'Éducation (UCP), Bd. Martin Luther King x rue des Dardanelles, téléphone : 33 822 34 98 / 33 842 35 92, **le lundi 21 janvier 2019 à 10 heures TU.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq millions (5 000 000) F CFA.**

Les garanties d'offres devront demeurer valides pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

**Le Directeur de l'Administration Générale et de l'Équipement**

20 DECEMBRE 2018 - BN



REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS  
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT



Office des Forages Ruraux

## Avis d'Appel d'offres

Pays : République du SENEGAL

Projet : Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (PEAMIR)  
N° d'identification du projet : P164262  
Crédit N° : 6281-SN

Intitulé du Marché : Travaux de réalisation de forages et d'extension et densification de réseaux d'approvisionnement en eau potable sur le NDP.

Référence : T\_PEAMIR\_060

1. La République du Sénégal a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 130 millions pour financer le Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (PEAMIR) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « Travaux de réalisation de forages et d'extension et densification de réseaux d'approvisionnement en eau potable sur le NDP, en lot unique.

2. L'Office des Forages Ruraux (OFOR) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises ci-après :

- Réalisation de forages ;
- Réhabilitation de château d'eau ;
- Réalisation de réservoirs et bâtiments annexes ;
- Fourniture et pose de conduites de réseaux AEP tous diamètres confondus ;
- Fourniture et installation de compteurs et de régulateurs de pression ;
- Réalisation de regards et installations d'ouvrages de sécurisation de réseau AEP (vannes, ventouses, etc).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement de Passation des Marchés de Juillet 2016, révisé en Octobre 2017 et Novembre 2018) de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant

le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) Email : cpm@forages-ruraux.sn Téléphone : (+221) 33 827 57 38 ; Boîte Postale n°5874 Dakar-Fann et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Commission des Marchés de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) sis au 63, Immeuble Aïda, VDN X Ouest Foire, Dakar – Sénégal, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA. La méthode de paiement sera par espèces pour l'Office des Forages Ruraux (OFOR). Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur place ou retiré à l'Office des Forages Ruraux (OFOR) - 63, Immeuble Aïda, VDN X Ouest Foire, Dakar – Sénégal.

6. Les offres devront être remises à l'adresse : Direction Générale de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) - 63, Immeuble Aïda, VDN x Ouest, Foire, Dakar - Sénégal au plus tard le 22 janvier 2019 à 10h00mn GMT. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) - 63, Immeuble Aïda, VDN x Ouest, Foire, Dakar - Sénégal le 22 janvier 2019 à 10h00mn GMT

7. Les offres doivent être accompagnées :  
- d'une garantie de soumission pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) de FCFA.

**Capacité financière ;**

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoires liquides ou a un accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de 300 000 000 F ;

**Expérience spécifique**

- Le soumissionnaire doit justifier d'une expérience de deux (02) cas de travaux avec une valeur minimale chacun de huit cent quatre-vingt-huit millions (888 000 000) FCFA.

Voir dossier d'appel d'offres pour des informations détaillées

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

9. L'adresse à laquelle s'il est fait référence ci-dessus est :

Office des Forages Ruraux (OFOR) sis à l'Immeuble Aïda 63, VDN X Ouest Foire, Dakar – Sénégal

Nom et les coordonnées du bureau : commission des Marchés 5eme Etage

Nom du responsable : Madame DIA

Adresse postale : BP 5874 DAKAR FANN

Téléphone : (+221) 33 827 57 38

Adresse électronique : cpm@forages-ruraux.sn

Le Directeur Général de l'Office des Forages Ruraux

Seyni NDAO

NGALLA SYLLA, SELECTIONNEUR NATIONAL BEACH SOCCER

## «Nous visons les demi-finales au Mondial»

C'est un Ngalla Sylla aux anges qui s'est présenté dans les locaux de la Rédaction du quotidien national Le Soleil. Le sélectionneur de l'équipe nationale de Beach soccer est largement revenu sur son dernier sacre en terre égyptienne, la préparation pour ce rendez-vous continental, ses objectifs pour la prochaine Coupe du monde de la discipline au Paraguay et ses attentes vis-à-vis des autorités. Entretien.

**Ansoumana SAMBOU, Seydou KA et Mouhamadou Lamine DIOP (stagiaire)**

**Coach, vous venez d'être sacrés champions d'Afrique pour la cinquième fois en neuf participations de Coupe d'Afrique de Beach soccer. Est-ce que vous vous attendiez à un tel parcours ?**

Quand on participe à une compétition, c'est pour la gagner. Il faut être optimiste même si, au début, ce n'était pas facile parce que nous avions du mal à avoir tous nos joueurs. Au début du regroupement, c'était un peu timide, mais nous avons démarré avec un groupe de 20 joueurs dont la plupart joue dans le championnat local. Mais au fur et à mesure et avec un travail administratif mené avec les fédéraux, nous avons pu récupérer certains joueurs dont Mamadou Sylla et Pape Demba Ndour.

**Souvent, un problème de moyens se pose dans la préparation de ce genre de tournoi. Est-ce que cette fois-ci vous étiez dans de bonnes conditions pour bien aborder la compétition ?**

Depuis que le Centre Technique Jules François Bocandé de Toubab Dialaw a été construit, il y a un programme bien établi par la Direction technique nationale. La priorité doit aller à la sélection qui doit partir en compétition. Donc, au début, nous voulions très tôt entrer en regroupement, mais malheureusement, il y avait déjà l'équipe nationale U17 puis les éliminatoires de la sélection des U20. Nous avons juste deux mois pour nous préparer. Mais nous nous sommes contentés d'un regroupement externe avec une séance par jour pendant un mois. Nous sommes, néanmoins, retournés à Toubab Dialaw dans la dernière ligne droite de notre préparation. Il faut saluer le travail de la Direction technique nationale quand on regarde le parcours des différentes sélections nationales, et ce Centre technique nous a beaucoup apporté.

**Il y a, depuis maintenant deux ans, un championnat régulier de Beach soccer. Est-ce que l'instauration de ce championnat a été déterminante dans vos performances ?**

Par rapport à l'année dernière, oui. Quand je prenais l'équipe en 2016, pour la première fois, les joueurs avaient, au moins, 14 matchs dans les jambes. Mais malheureusement pour cette année, il y avait la Coupe du monde de football, mais nous avons pu jouer un championnat très rapide. C'est pourquoi nous avons exigé de jouer le championnat en été au lieu de l'hiver pour avoir plus de matchs. Les matchs amicaux sont aussi importants. Avant le

tournoi, nous avons pu jouer une double confrontation avec l'équipe du Maroc pour essayer de combler un peu le vide. Nous remercions le président de la Commission du football spécifique, Oumar Guèye Ndiaye qui a eu l'idée d'organiser un « Beach Soccer Tour » qui nous a permis de jouer d'autres matchs à Mbao, Rufisque, Saint-Louis, Mbour et à Dakar. Mine de rien, nous nous sommes retrouvés avec 8 matchs dans les jambes lors de ce « Beach Soccer Tour », en plus du championnat et des matchs amicaux.

**Vous êtes qualifiés pour le mondial de Beach soccer prévu dans moins d'un an au Paraguay. Avez-vous déjà en tête votre programme pour la préparation de ce grand rendez-vous ?**

Nous devons d'abord faire le bilan de cette Coupe d'Afrique et ensuite, nous tirerons les perspectives. Mais déjà, nous avons une idée de la préparation. Le Sénégal joue peu de match par rapport aux autres équipes. C'est trop peu pour une équipe qui en est à sa septième participation en phase finale de Coupe du monde. Lorsqu'on voit le Brésil, par exemple, ils se retrouvent avec plus de cinquante matchs dans les jambes, sans compter les éliminatoires et les tournois ; c'est compliqué de les gagner. L'idée est claire. Il faut beaucoup de matchs, il faut que l'équipe voyage et que les fédéraux nous aident à organiser des tournois internationaux qui permettront à ces jeunes de se frotter avec leurs pairs.

**Lors de la dernière édition de Coupe du monde, Ibrahima Ndiaye Chita parlait d'atteindre les quarts de finale comme objectif (ce dont vous avez réussi). Peut-on avoir une idée de vos ambitions pour cette nouvelle campagne ?**

Pour une équipe qui a déjà joué six coupes du monde dont trois éliminations en phase de poule et autant en quart de finale, l'ambition est déjà claire. Il faut essayer de viser loin. Mais cette vision doit être claire, accompagnée par des moyens adéquats pour les atteindre. Clairement, nous visons les demi-finales.

**Vous en êtes à votre deuxième participation en tant que coach de cette équipe du Sénégal. Vous êtes plus ou moins expérimenté pour savoir qu'est-ce qui bloque cette équipe pour qu'elle puisse dépasser les quarts ?**

J'ai joué cinq coupes du monde en tant que joueur et



deux comme coach. Le problème se trouve dans la préparation. L'équipe vient, presque, au début de la compétition sans compter les aléas liés au voyage. Tous ces paramètres font que l'équipe est en baisse de régime une fois que la compétition démarre. Le Tahiti est le parfait exemple. Finaliste de la dernière édition, le Tahiti est parti un mois avant le début du tournoi pour se préparer, s'acclimater et s'imprégner des conditions du tournoi. On voit, qu'à la fin, cela a produit les effets escomptés.

**Généralement, les équipes africaines (football, basketball, handball...) ont des difficultés en phase finale de Coupe du monde. Vous pensez, qu'avec le Beach**

**soccer, le continent africain a des chances de remporter un titre mondial ?**

Pour l'instant, on n'a pas encore de chance de remporter une Coupe du monde, il faut être réaliste. Il ne faut pas être trop ambitieux alors qu'on n'a pas les moyens qu'il faut. Allons-y par étape. Actuellement, les ambitions du Sénégal, c'est d'intégrer le dernier carré de cette Coupe du monde. Il ne faut pas qu'on se trompe d'objectif.

**En termes de motivation, avez-vous été reçu par les autorités après votre retentissant sacre en Egypte ?**

Sérieusement, cette discipline a toujours souffert du manque d'accompagnement. On remer-

cie encore le président de la Fédération sénégalaise de football, Me Augustin Senghor, qui a toujours soutenu l'équipe. Mais on a vu, ces dernières années au Sénégal, avec le ministre des Sports Matar Bâ, que des efforts sont en train d'être faits. Ces joueurs méritent bien une motivation supplémentaire. Toutefois, nous sommes dans un pays au contexte un peu particulier. Si le chef de l'Etat décide d'honorer les footballeurs, d'autres corps peuvent se lever et revendiquer des choses. Néanmoins, l'Etat a des priorités et j'espère que le sport en général et surtout le football spécifique auront une part de celles-ci. En tout cas, ces garçons méritent d'être honorés.




**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 20/12/18**

**BONS DU TRÉSOR**

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres  
pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:



**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE GUINÉE-BISSAU
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 10 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 182 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 21 DECEMBRE 2018
ÉCHÉANCE	: JEUDI 20 JUIN 2019

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : Jeudi 20 décembre 2018 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.  
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 14 décembre 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

**M. Adrien DIOP**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité de la République de Guinée-Bissau

**M. Mamadu BALDE**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:  
email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

JEUX AFRICAINS 2019

## Le Maroc à la place de la Guinée Équatoriale



Les Jeux africains 2019 auront lieu, du 23 août au 3 septembre, au Maroc, a indiqué le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), Mustapha Berraf, à rfi.fr.

On en sait un peu plus sur le programme des Jeux africains 2019, prévus l'été prochain au Maroc. Cette 12e édition se déroulera du 23 août au 3 septembre, a précisé à rfi.fr le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), Mustapha Berraf. Les mois de septembre et d'octobre avaient été précédemment évoqués. Vingt-deux disciplines figurent au programme de cet événement sportif qui a lieu tous les quatre ans : athlétisme, aviron, basketball, beach volley, boxe, canoë, cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie,

handball, judo, karaté, lutttes, natation, volley-ball, taekwondo, tennis, tennis de table, triathlon, tir.

### Des organisateurs marocains ambitieux

« Il est possible qu'il y ait des changements, car le badminton et le rugby sont demandeurs et veulent des qualifications pour les Jeux olympiques », a ajouté l'Algérien Mustapha Berraf. Peu de disciplines devraient toutefois être qualificatives pour les Jo 2020. Le billard et le sambo souhaitent, par ailleurs, être présents au Maroc en tant que sports de démonstration.

Les villes de Casablanca et de Rabat abriteront l'essentiel des épreuves tandis que Khemisset accueillera certaines disciplines nautiques. Le Maroc, qui remplace la Guinée équatoriale en tant que pays-hôte de cet événement, est décidé à organiser des Jeux africains 2019 sans faille. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre le ministre de la Jeunesse et des Sports Rachid Talbi El Alami au micro de Rfi : « Nous mettons le paquet pour réussir cette manifestation. »

A noter que l'édition 2023 des Jeux africains aura lieu à Accra, à Kumasi et à Cape Coast au Ghana et qu'elle devrait être qualificative pour les Jeux olympiques 2024.

Ansoumana SAMBOU

►Football NDIAMBOUR DE LOUGA

## Le coach Aly Male limogé

La rumeur était dans l'air, avant-hier. Finalement, elle a été confirmée tard dans la nuit : Aly Male n'est plus l'entraîneur du Ndiambour de Louga. Les mauvais résultats du club lougatois sont la cause de ce limogeage inattendu.

C'est officiel, Aly Male n'est plus l'entraîneur du Ndiambour de Louga. La rumeur a été finalement confirmée, avant-hier, par l'intéressé. Contacté par la Ligue sénégalaise de football professionnel, Aly Male avait répondu qu'il n'était pas au courant. Mais la nouvelle est tombée avant-hier soir, confirmée par le technicien en personne. « Le président de la section de football, Mor Thiam, est venu m'informer que j'avais été licencié pour insuffisance de résultats. Mais au moment où je vous parle, je n'en ai pas reçu de notification officielle, même s'il était convenu que je recevrai un mail officialisant la décision », a regretté l'ancien coach de l'US Gorée et désormais ex-entraîneur du club lougatois. Pourtant, avec 7 points et une 8ème place au classement après 6 journées « et dans une Ligue 1 de très bon niveau », Aly Male note que le Ndiambour est loin d'être ridicule. « Nous sommes dans la première moitié du tableau, malgré nos blessés et nos joueurs suspendus. Nous n'avons vraiment pas à rougir de notre parcours ». Certes, mais les statistiques ne plaident pas en sa faveur. Pénalisé par



une attaque qui tarde encore à carburer (la dernière avec 2 buts seulement) le club lougatois inquiète les dirigeants du club. « Ils soutiennent avoir une grande équipe et de grands joueurs. Alors, c'est forcément moi qui trinque. De toutes les façons, je n'ai rien à me reprocher », se défend le technicien arrivé à Louga en début de saison, avec un contrat d'un an.

Après 6 journées de championnat de L1 StarTimes, Aly Male est le deuxième entraîneur à quitter son poste après Alioune Abatalib Fall de Ngb Niary Tally, démissionnaire jeudi dernier et remplacé par Pape Thiaw. A qui le tour ?

A. SAMBOU (avec la Lsfj)

**1er** RÉSEAU BANCAIRE AU SÉNÉGAL  
AVEC ECOBANK MOBILE  
EFFECTUEZ VOS TRANSACTIONS DANS NOS  
**2000** POINT Xpress

Les points Xpress sont\_on  
Ecobank\_on

Retraits

Versements

Transferts



ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine